LIRE, C'EST S'INSTRUIRE

GILLES LANDRY PROPRIETAIRE
180, boul. Provencher
TEL.: 233-3407

ASSURANCES AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

LEGISLATIVE LIBRARY
MAIN FLOOR EAST 200 VAUGHAN
WINNIPEG, MAN.
R3C 1T5

Vol. 67 No 36 SAINT-BONIFACE JEUDI 3 JANVIER 1980

LEGISLATIVE LIBRARY
JAN 03 1980
MANITOBA

Au sommaire

LA LIBERTÉ vous en souhaite une bonne et heureuse!

Une soirée en l'honneur de Madeleine Laroche

Tous les lecteurs de LA LIBERTÉ ont déjà fait connaissance avec le roman "Les Va-Nu-Pieds" que Madeleine Laroche publie dans nos pages depuis mars dernier. Et bien maintenant, ce sont les enfants de Madeleine Laroche, tous de jeunes musiciens, qui se sont regroupés sous l'appellation "Les-Va-Nu-Pieds" et se préparent à donner, pour la soirée du vendredi 11 janvier, un super-spectacle en l'honneur de leur mère, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

par André-Yves ROMPRÉ

Yvonne, Guy, Gilles et Vincent Laroche sont âgés de 22, 18, 17 et 14 ans respectivement. Aucun d'eux n'a jamais pris de cours de musique, seulement quelques leçons chez des professeurs. "J'y suis allé une fois une demi-heure chez un professeur de musique, déclare l'un d'eux, et je me suis rendu compte que ce qu'on m'enseignait, je l'avais déjà appris tout seul!" Cette phrase résume assez bien comment ces jeunes sont venus à apprendre les rudiments de la musique, à maîtriser des instruments variés (piano, guitare, batterie et même flûte traversière), et même jusqu'à composer leur propre musique et à écrire des textes de chansons.



La famille des "Va-Nu-Pieds": (de gauche à droite), Gilles Madeleine (l'auteur), Vincent (le cadet), Guy, Étienne (le père), et Yvonne.

On a ça dans le sang

Mais il y a aussi un peu plus que cela: dans la famille des Laroche, la musique, on est presque né avec ça dans le sang. Qu'on pense par exemple au succès que connaît l'autre famille Laroche, la plus célèbre, celle de Pierre de Saint-Malo, pour se rendre compte que le nom des Laroche est associé à la musique.

C'est dans leur demeure d'Otterburne que les jeunes "Va-Nu-Pieds" ont pratiqué depuis quelques années déjà leur musique. C'est là, installés dans un coin de la maison, qu'ils répètent depuis tout l'automne les pièces qu'ils vont interpréter pour la première fois dans une grande salle, le 11 janvier.

"Cette idée de soirée en l'honneur de Madeleine Laroche, cela fait presque qu'un an qu'elle mûrit. Nous, on a joué dans des salles paroissiales du coin et nous sommes rendus au point où nous avons envie de jouer dans des salles plus grandes", indique un des leaders du groupe, le jeune Guy Laroche, un étudiant en

(Suite à la page 4)


Collège Universitaire de Saint-Boniface
POUR TE LAISSER PARLER D'AMOUR

Éditorial

Au tournant de la décennie

Chaque décennie que le temps nous apporte semble marquée par une direction spécifique, par un ensemble d'événements qui font qu'à chaque dix ans, on a l'impression qu'une synthèse des choses est en train de s'opérer.

Ainsi, en prenant du recul face aux quatre ou cinq dernières décennies, on s'aperçoit que si les années trente ont été marquées par "la" crise économique, les années quarante par la guerre, les années soixante par la contestation, les années 70 ont vu, elles, s'opérer des transitions entre les extrêmes connus durant les années 60.

●

Pendant cette période, on a assisté à une prise de conscience presque mondiale vis-à-vis des questions de mieux-être écologique, et ces années 70 laissent derrière elles l'impression que des efforts ont été dirigés vers une meilleure harmonie entre l'humanité et son environnement.

Les questions énergétiques, plus particulièrement en évidence au cours de ces années, ont permis à toutes les sociétés qui habitent cette planète de mesurer leur capacité de se donner - et de maintenir - un environnement dans lequel le souci du mieux-être collectif doit primer.

Cette période de transition a vu aussi des vagues de regroupement s'instaurer: tantôt autour de conflits bien sûr - le plus récent étant la crise iranienne - mais d'autres formes de regroupement plus harmonieux ont aussi eu cours durant les années 70.

Qu'on pense aux progrès accomplis vis-à-vis de la place - plus normale - qu'on a enfin commencé à laisser aux femmes dans la société; qu'on pense aussi à celle qu'on veut maintenant faire à l'enfant. Tous ces regroupements d'idées, de concepts, et de gestes expliquent en partie ce phénomène de transition qui a caractérisé la dernière décennie.

●

Cela dit, que nous réserveront les années 80? Pour les Canadiens, le défi le plus grand pourrait bien être un défi politique. Comment s'y prendra-t-on pour arriver à vivre en harmonie dans un ensemble qui couvre près de la moitié d'un continent et qui compte à peine plus de 23 millions de personnes?

Les règles du jeu de cette harmonie devront - et seront - sans doute décidées durant la prochaine décennie. C'est dommage à dire, mais on aura mis plus de cent ans à trouver une formule réaliste - encore à venir à ce jour - pour permettre à deux peuples de langue, d'origine et de mentalité distinctes l'une et l'autre, de cohabiter sur un même sol.

●

Sur le plan mondial, l'harmonie pourrait gagner des jalons grâce aux découvertes technologiques qui toucheront à peu près tous les habitants de la planète. Qu'on pense à cette petite merveille qui porte le nom de "microprocesseur" et qui viendra bientôt s'insérer dans nos vies, de la même façon que la télévision l'a fait, il y près de trente ans. Qu'on pense aussi à la recherche aérospatiale qui pourrait aussi permettre de trouver hors-terre des ressources potentiellement utilisables.

Enfin, du côté de la paix entre les peuples, il est permis de souhaiter que la démocratie fasse son chemin et que les dirigeants des pays soient élus sur des bases plus rationnelles, et plus consciencieuses de manière à ce qu'eux aussi - ceux qu'on appelle des leaders - orientent toujours leurs actions en vue d'un mieux-être commun.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Reconnaissance envers CKSB

Monsieur Maxime Désaulniers
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2W2

Monsieur,

Au nom du Conseil d'administration et du personnel de Presse-Ouest Limitée, il me fait plaisir de vous exprimer la plus grande reconnaissance de la collaboration de CKSB dans le cadre de son émission "Discothèque ouverte" le 8 décembre dernier.

Votre gracieuse collaboration et l'enthousiasme de l'équipe ont incontestablement assuré le succès de cette journée. Nous voulons particulièrement exprimer notre vive reconnaissance à MM. Marcel Gauthier, Christian Leroy et François Pilon ainsi qu'à l'équipe technique qui les a appuyés durant toute la journée.

Les résultats financiers fort positifs sont connus. Ceux-ci constituent une démonstration sans pareil de l'efficacité et de la pertinence continue de la radio communautaire au Manitoba. Je crois que tous les participants ont partagé l'enthousiasme et le plaisir de réaliser un travail dans un esprit de collaboration.

En vous réitérant notre reconnaissance, je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma collaboration la plus entière.

Le président du Conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée,

Michel Lagacé

le 28 décembre 1979
copie: **LA LIBERTÉ**

Le regrettable double jeu

Monsieur le rédacteur,

J'écris cet article pour comprendre les niaiseries et les sottises des gens qui ne comprennent rien et ne veulent rien comprendre, qui jouent double jeu, en se disant grand moraliste du jour, professant leurs vues étroites et bornées, qui se disent vertueux, parmi les ordures, la puanteur et la pourriture de la société.

Le double jeu

Regrettable, mais demeurant un fait de la vie, le double jeu existait, existe, et existera toujours. Voilà pourquoi l'empereur Constantin attendit l'agonie avant de recevoir le baptême. Voici comme il raisonnait: "le baptême purifie tout. Je peux donc tuer ma femme, et tous mes parents, après quoi, je me ferai baptiser et j'irai au ciel". Comme de fait, il n'y manqua pas.

La bible est la parole de Dieu, et cette parole nous dit, "que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni". Voilà pourquoi la Sainte Église n'accepte pas le divorce. Pourquoi donne-t-elle l'annulation à ses membres? Vu que je ne connais pas la différence entre les deux, je vais laisser les gens plus sages que moi, nous dire pourquoi il y a double jeu dans ce sacrement.

L'encyclique Humanae Vitae de Paul VI, condamne les contraceptifs chimiques, et le concept est aussi également appuyé par Jean Paul II. Pourquoi est-ce qu'il y a des millions de catholiques qui se servent publiquement des contraceptifs? Ils professent que le Saint-Père est leur guide moral et lui doivent obéissance. Pourquoi pas dans ce domaine? Est-ce que les croy-

(Suite à la page 3)

Profonde gratitude envers le recteur Cloutier

Monsieur Roland Cloutier
Recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Cher Monsieur Cloutier,

Il me fait plaisir, au nom de tous les prêtres du Diocèse de Saint-Boniface, de vous adresser cette proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil presbytéral à sa réunion mensuelle du 12 décembre 1979.

"Reconnaissant chez Monsieur Roland Cloutier un éducateur d'une grande intégrité professionnelle, soucieux de la pensée de l'église catholique en matière d'éducation et du lien privilégié entre le Collège et le Diocèse, intimement ancré aux valeurs chrétiennes de notre foi, convaincu du fait français dans l'Ouest canadien et d'un dévouement inlassable auprès de la communauté franco-manitobaine par ses années de service au Collège universitaire de Saint-Boniface, le Conseil presbytéral de Saint-Boniface regrette son départ comme recteur du Collège, et au nom de tous les prêtres du Diocèse, lui exprime sa chaleureuse reconnaissance et son profond attachement".

Veuillez agréer, Monsieur Cloutier, l'expression de notre profonde gratitude.

Claude Blanchette, ptre
Président
Conseil presbytéral de Saint-Boniface
le 14 décembre 1979
copie: **"LA LIBERTÉ"**

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Bernard Bocquel
Collaborateur: Raymond Hébert
Publicitaire: Claude Gagné
Composition typographique: Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Augusta Davidson
Montage: Gérard Gagné
Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

(Suite de la page 2)

ances du pape sont à prendre ou à laisser, dépendant si cela leur plait ou pas. Je me demande pourquoi ces gens se lèvent comme des moutons pour défendre le pontife dans les articles des semaines passées, quand ils jouent double jeu pour apaiser leur conscience. Soyons au moins honnête avec nous-mêmes.

La tolérance

Comme chrétien tu as appris les vertus cardinales et théologales. Je comprends aussi que tu pratiques la foi, l'espérance et la charité. Je te félicite pour ceci. Mais la tolérance, mon frère, n'est-elle pas aussi une vertu? Comment fais-tu pour t'appeler vertueux quand tu ne pratiques pas la tolérance? Tu dis que tu aimes ton frère, parce que Dieu te l'a enseigné; comment peux-tu l'aimer, quand tu ne peux pas tolérer ses croyances?

Tu dis que tu pardonnes ton frère, parce que c'est écrit dans la bible, comment peux-tu le pardonner, quand constamment tu juges ses actions. N'oublies pas que le plus que tu deviens intolérant dans tes croyances et tes philosophies, le plus que tu rabaisses les autres dans leurs libertés et leurs droit. L'auteur des "Vaisseaux brûlés?", n'a-t-il pas le droit à son opinion, ou simplement la tienne mérite la tolérance? Je ne vous demande pas d'accepter son opinion, mais vous pouvez certainement la respecter, et ceci mon frère est la tolérance.

La persécution

Le chaud nous donne le froid, le jour nous donne la nuit, et par expérience, l'intolérance nous donne la persécution. Si cela vous pue au nez, demandez-vous combien lourd était le fardeau de Voltaire, de Luther, de Galileo, de Huss, des Huguenots, des Musulmans, des protestants, des païens, des sorciers, des.......

Alors pourquoi persécutes-tu **LA LIBERTÉ** et l'auteur des "Vaisseaux brûlés?". Pourquoi faire une grimace de dégoût, en le prenant avec des pincettes et se boucher le nez en parlant d'ordure et de puanteur.

J'aimerais terminer ma lettre par les paroles suivantes d'Émile Zola: *"Puisque, par amour de la clarté, j'ai commis la faute d'en écrire une, je réclame le pardon des gens d'intelligence, qui n'ont pas besoin, pour voir clair, qu'on leur allume une lanterne en plein jour"*.

Sincèrement vôtre,

Guy C. Martin
Winnipeg, Manitoba

le 10 décembre 1979

"En voici une autre!"

Cher Monsieur:

En rapport à l'article intitulé "Les vaisseaux brûlés?", signé Henri Fesquet et publié le 15 novembre dans le journal "**LA LIBERTÉ**", vous avez certes reçu plusieurs lettres ripostes à cet imprimé. Et bien, en voici une autre!

Les CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL GOULET, au nombre de 265 membres, s'unissent pour désapprouver en bloc, la parution de cet article, à cause de l'insulte et du manque de respect de la prise de position du chef de l'église catholique en la personne du pape Jean-Paul II qui au nom du Christ défend la foi et la morale chrétienne selon l'esprit de l'Évangile.

En plus d'être l'organe de la défense des droits et de la culture des Canadiens français du Manitoba, **LA LIBERTÉ**, devrait être aussi un journal d'inspiration catholique, ou au moins chrétienne. C'est dans ce but que NOTRE JOURNAL a été fondé, soutenu à prix de sacrifices et de dévouement de la part de son bureau de direction du passé et de la population de langue française du Manitoba. Au point de vue des nouvelles et de la culture française, nous vous félicitons de son excellente présentation. Mais il faudrait aussi tenir compte du point de vue "foi et morale chrétienne" et d'en inspirer les lecteurs, puisque dans notre monde actuel, tant d'adultes et de jeunes ont une foi vacillante. Un article de ce genre "Les vaisseaux brûlés?" ne fait que les ébranler davantage. Les lecteurs ont besoin de "votre coup de pouce" par des articles qui pourraient les éclairer et les raffermir favorablement.

Certains membres de notre Conseil, hommes d'affaires, ont même discontinué leur "annonce" dans notre journal, afin de riposter contre ces propos irrespectueux envers notre chef de l'église. Pouvez-vous les en blâmer?... Ils ont raison d'exprimer ainsi leur conviction chrétienne et leur respect envers l'église et son chef spirituel.

Un mot d'excuse ou d'explication de votre part serait de mise dans un bref délai. Le Conseil Goulet attend aussi votre réaction favorable à la prise de position et à l'expression de la conviction de ses membres outragés.

Gérald Jobin
Secrétaire archiviste du Conseil Goulet
Winnipeg, Manitoba

le 11 décembre 1979

copie: M. Michel Lagacé, président
Presse-Ouest Limitée

Une analyse objective

Dans sa chronique du 6 décembre dernier, M. Raymond Hébert fait une analyse objective de la situation actuelle du Collège universitaire de Saint-Boniface et des raisons du "départ" subit du recteur M. Roland Cloutier.

M. Raymond Hébert est un Franco-Manitobain éclairé, ayant le bien de notre communauté à coeur et possédant l'avantage d'avoir connu intimement le milieu de l'éducation française dans notre province pour avoir occupé, le premier, le poste de sous-ministre adjoint, responsable du Bureau de l'éducation française.

Cinq réflexions m'ont frappé par leur justesse:

1) La difficulté d'occuper un poste important dans notre communauté. Et, M. Hébert parle en connaissance de cause!

2) Le jeu de pouvoir pour le leadership (ou le soi-disant leadership) de la communauté à l'intérieur du Conseil d'administration du C.U.S.B.

3) Les tiraillements entre professeurs franco-manitobains et étrangers au C.U.S.B.

4) La nécessité d'instaurer à tous les niveaux un climat de confiance et de coopération positive.

5) La difficulté de dénicher un nouveau recteur, "oiseau rare" ayant toutes les qualités requises.

À mon humble avis, le C.U.S.B. est à la "croisée des chemins" et pour assurer son avenir, il faudrait:

1) Repenser la composition du Conseil d'Administration et de ses pouvoirs afin de se pencher uniquement sur les intérêts réels du Collège.

2) Accepter (et Dieu seul sait si cela est difficile!) les professeurs "étrangers" (ce mot me répugne, car notre petite communauté francophone n'a pas d'autre alternative que d'accueillir et intégrer tout francophone venu d'ailleurs et qui est source d'enrichissement pour nous tous)

3) Encourager fortement, catégoriquement et systématiquement les professeurs franco-manitobains à obtenir, le plus vite possible, leur doctorat afin d'être au moins, aussi qualifiés que les "étrangers" dont on a et aura encore besoin.

4) Penser sérieusement aux étudiants sortant des écoles d'immersion afin de les attirer chez nous vu que notre clientèle baisse indéniablement.

5) Ayant trouvé un nouveau recteur qu'un consensus général s'établisse finalement pour lui donner tout l'appui et toute la confiance nécessaires pour mener "la barque" à bon port.

6) Enfin, les conflits et les tribulations étant terminés, que le Collège se penche **plus sérieusement** sur le problème de former une élite intellectuelle de vrai calibre universitaire et des professeurs francophones beaucoup mieux aguerris. Nos écoles françaises sont loin d'avoir atteint la qualité requise et indispensable (mais ceci est un autre sujet épineux...).

Si nous ne voulons pas manquer le bateau, il est à espérer que cela puisse se réaliser bientôt.

Jean S. Soliman
Saint-Boniface, Manitoba

décembre 1979

Une absence remarquée

M. André-Yves Rompré

Cher Monsieur:

Je regrette de devoir ajouter une "chicane de paroisse", selon l'expression de M. Lucien Daoust (**LA LIBERTÉ**, jeudi 22.11.79), à la longue liste mentionnée par ce dernier, mais notre chicane de paroisse englobe toute une province: celle de la Saskatchewan.

Le 20 octobre passé, le Centre d'études bilingues de l'université de Régina fêtait ses dix ans d'existence. À cette occasion, un doctorat honoris causa a été conféré pour la première fois dans l'histoire de notre province à un Fransaskois de souche: M. Rolland Pinsonneault. Un public de quelque 1,500 personnes, comprenant plusieurs centaines de francophones, a fêté comme il convenait de le faire un des principaux artisans du fait français en Saskatchewan.

Immédiatement après la cérémonie, nous avons fait parvenir un service de presse et des photos à tous les hebdomadaires francophones de l'Ouest; seul votre journal a décidé de ne pas publier cette information, en la passant à la corbeille à papier. Ce fait a peiné nombre de vos lecteurs en Saskatchewan lesquels, vu le passé historique de **LA LIBERTÉ** et **LE PATRIOTE**, s'attendaient à une plus grande ouverture d'esprit de votre part.

Si un hebdomadaire ne saurait être composé uniquement de "chicanes de paroisses", il ne devrait pas non plus se confiner au seul périmètre des faits et gestes du Manitoba français.

Très sincèrement,

B. Wilhelm
Dr. ès lettres
Directeur
Régina, Saskatchewan

le 14 décembre 1979

N.D.L.R.: Nous prions notre correspondant de nous excuser d'avoir passé sous silence cette nouvelle. Cependant, il ne faudrait pas faire là un procès d'intention, puisque c'est tout simplement une question de temps et d'espace qui a régi l'absence de cette information dans nos pages: en effet, au moment de la réception du communiqué en question, la matière à publier était abondante et nous n'avons pu l'insérer dans notre publication. Et au moment où nous aurions pu disposer de l'espace approprié pour insérer la nouvelle, celle-ci avait perdu depuis un moment déjà son caractère d'actualité. C'est regrettable, croyons-nous, mais c'est le lot qui revient à toute publication périodique, et ce, à tout instant.

D'autres lettres à LA LIBERTÉ en pages 18 et 19



La chronique de Raymond HÉBERT

Pélagie-la-Charrette: une épopée acadienne



Le retour de l'exil après le "grand dérangement" de 1755 a fait l'histoire du dernier prix Goncourt, le roman "Pélagie-la-Charrette" d'Antonine Maillet.

Le temps des fêtes, c'est le temps de se retrouver, au chaud, avec la famille, la parenté, de bons amis. C'est aussi le temps, entre les événements sociaux qui se multiplient, de prendre un peu de recul, de mettre un peu de distance entre soi-même et le quotidien de la vie qui nous domine habituellement. Avec un peu de chance, cela peut s'accomplir avec la découverte d'une nouvelle oeuvre littéraire; c'est ce qui m'est arrivé ce Noël, alors que notre parenté acadienne nous a fait cadeau du nouveau roman d'Antonine Maillet, **"Pélagie-la-Charrette"**.

"Pélagie-la-Charrette" est un roman comme "Guerre et Paix" est un roman, comme "Crime et Châtiment" est un roman; c'est donc dire que "Pélagie-la-Charrette" est une épopée, la première épopée qui soit authentiquement acadienne et dont la matière brute est l'histoire même de l'Acadie.

Autour de quelques personnages-clé, situés stratégiquement dans l'histoire, Antonine Maillet réussit à greffer toute l'Acadie, l'ancienne comme la nouvelle, et tous les Acadiens, ceux de la hanche ou de la cuisse, et même ceux de la hanche gauche, comme dirait Célina...

Qui est Pélagie?

"Pélagie-la-Charrette est une Acadienne déportée qui décide, après 15 ans d'exil, de quitter la Géorgie où elle avait échoué en 1755. Elle amène avec elle, en plus de ses quatre enfants, Bélonie, un vieillard de 90 ans, et Célina, qui est devenue un membre de la famille. En charrette, ils prennent le "chemin du nord", pour rentrer dans leur pays. Sur leur chemin, peu à peu, viennent se greffer à la charrette d'autres Acadiens en exil pour former éventuellement un véritable convoi.

Voilà donc, en quelques mots, l'essence de l'histoire. Le sujet même est donc tiré de l'événement marquant de l'histoire acadienne: le grand dérangement, la déportation... Sur cette toile de fond, Antonine Maillet réussit à faire sauter devant nos yeux toutes les époques, et de nombreux personnages, de l'histoire acadienne. Elle le fait de façon ingénieuse, en créant des personnages uniques et surtout bien enracinés dans leur temps. L'axe est maintenu par Bélonie, d'une part, qui est né en 1680, et donc qui représente l'Acadie "paisible" d'avant la déportation, et Pélagie-la-Gribouille, d'autre part, par qui l'histoire de sa grand-mère, Pélagie-la-Charrette, se fait connaître cent ans plus tard...

Le prix Goncourt

Mais qu'est-ce qui fait que cette oeuvre ait remporté, cette année, le prix Goncourt? À mon sens, deux éléments qui y sont présents à chaque page: la richesse du langage et l'universalité des thèmes. Chaque page de Pélagie-la-Charrette est un délice à lire; les images tantôt brillantes, tantôt sombres, toujours évocatrices, se succèdent à un rythme endiablé. On y sent l'amour de l'auteur non seulement de son histoire, et de l'histoire qu'elle raconte, mais aussi le plaisir qu'elle a dû avoir à la façonner.

Les thèmes qu'on y retrouve sont universels de par leur puissance même: quoi de plus déchirant que l'exil, de plus alléchant que le voyage, de plus troublant que la mort? Antonine Maillet touche à tous ces thèmes, et à d'autres encore, et elle en dit quelque chose qui mérite d'être entendu. À ce niveau, Pélagie-la-Charrette devient plus encore qu'une épopée, mais bien une allégorie pour l'humanité toute entière.

Écoutez, par exemple, Bélonie parler "aux jeunesses" de la mort, la "plus sûre compagne de route de l'homme, la seule sur qui tu peux compter en dernière instance pour t'arracher aux dangers de la vie".

Il revient là-dessus, plus tard, comme pour expliciter sa pensée:

"...à quoi ressemblerait le monde sans le va-et-vient de la charrette de la mort qui, de toutes les balances pesant les droits des hommes et des peuples depuis toujours, était la seule juste et équitable"?

Des thèmes puissants

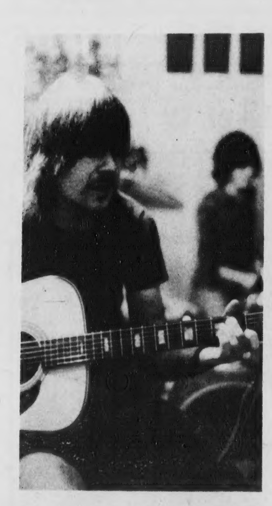
À quoi répond (figurativement) Pélagie: "...La place des morts est dans la terre; je saurions point les traîner avec les vivants".

Et Bélonie de reprendre de plus belle: "...La place des morts est dans la mémoire des vivants, Pélagie. C'est pour ça que tu remontes au pays".

Ce sont des thèmes puissants dans un roman puissant, écrit dans un langage merveilleux, un roman qui nous donne de nouvelles perspectives sur nous-mêmes et notre histoire. C'est, en plus, le roman qui a prouvé définitivement (si preuve il fallait) qu'un auteur issu d'une minorité francophone au Canada peut produire une oeuvre d'envergure internationale. Pour l'avoir produite, Antonine Maillet mérite nos plus chaleureuses félicitations.

Une soirée ...

(Suite de la une)



Guy Laroche: "Nous avons envie de jouer dans des salles plus grandes".

deuxième année au Collège universitaire de Saint-Boniface, qui se dit décidé, tout comme son frère Gilles, à faire carrière dans la musique.

Les démarches pour obtenir la location de la salle Pauline-Boutal ont été faites par le père, M. Étienne Laroche. Ambitieux, celui-ci ne cache pas son enthousiasme à l'idée de voir ses rejetons connaître le succès sur la scène locale. C'est aussi lui qui coordonne, un peu à la façon d'un gérant de groupe, le spectacle que donneront "Les-Va-Nu-Pieds".

Deux objectifs

Ce spectacle voudra rencontrer deux objectifs précis. D'abord, celui de jouer de la musique pour se faire connaître du public et en même temps permettre à la population de jouir d'une bonne détente; en plus des chansons, le spectacle offrira des contes et de la poésie, spécialité de maman Madeleine Laroche. L'auteur sera présenté au public et il est prévu que l'aînée de la famille, Marie - qui ne fait pas partie du groupe musical - c'est la seule - fasse la lecture d'un des textes extraits du récit publié dans **LA LIBERTÉ**.

Puis, "Les Va-Nu-Pieds" veulent aussi, par cette initiative de spectacle, recueillir un peu de fonds devant servir à faire éditer en livre l'oeuvre de Madeleine Laroche. "Mais avec les coûts occasionnés par la production du spectacle et la location de la salle, les profits ne seront pas très élevés", soulignent-ils par ailleurs.

Pour la tenue du spectacle, on a mis des billets en vente dans quatre endroits stratégiques: le C.C.F.M., le Collège de Saint-Boniface, la pharmacie de Saint-Pierre-Jolys, et le bureau de poste d'Otterburne, là ou travaille M. Laroche.



C'est dans un coin du salon familial que Gilles Laroche, tout comme le reste des "Va-Nu-Pieds", se prépare pour le spectacle du 11 janvier.

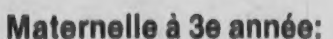
Présentation de gagnants

À la réunion des bibliothécaires du Manitoba

La troisième réunion annuelle des bibliothécaires du Manitoba a eu lieu cette année du 11 au 24 novembre. C'était un effort commun des bibliothécaires de la province pour promouvoir la lecture et l'utilisation des bibliothèques.

Le concours de poésie et d'affiches a encore eu lieu et une réception fut offerte le 24 novembre pour les gagnants et leur parents à la bibliothèque du ministère de l'Éducation. Mme Norma Price, le Ministre des affaires culturelles, présenta les prix.

En section française du concours d'affiches, il y a eu neuf gagnants:



Maternelle à 3e année:

1er Geoffrey Banjavich - grade 3 - École Guyot
2ième Mark Couglin - grade 3 - École Guyot
3ième Suzanne Trittier - grade 3 - École Howden

4e à 6e année:

1er Brian Steeves - grade 4 - École Noël-Ritchot
2ième Lisa Hughes - grade 6 - École Guyot
3ième Jean-Guy Boux - grade 4 - École Howden

7e à 9e année:

1ère Patricia Vouriot - grade 7 - École Noël-Ritchot
2ième Lynne Cénérini - grade 7 - École Noël-Ritchot
3ième Ronald Privé - grade 7 - École Noël-Ritchot



Nicole Cénérini lit son poème à l'auditoire assemblé lors de la réception à la bibliothèque du ministère de l'Éducation.



Jean-Guy Boux s'est vu décerner un prix par le ministre des Affaires culturelles, Mme Norma Price.

Les affiches ont été exposées au "Winnipeg Centennial Library" et à la bibliothèque du ministère de l'Éducation.

En section française du concours de poésie, il y avait dix gagnants:

Maternelle à 3e année:

1 ère Lynne Simard - grade 3 - Saint-Lazare
2ième David Simard - grade 3 - Saint-Lazare
3ième Odette Huberdeau - grade 3 - Saint-Lazare

4e à 6e année:

1 ère Jacqueline Chénier - grade 5 - École Noël-Ritchot
2ième Nicole Cénérini - grade 5 - École Noël-Ritchot
3ième Colleen Meilleur - grade 6 - École Howden

7e à 9e année:

1 er Michel Chartier - grade 8 - Saint-Lazare
2ième Marcella Huberdeau - grade 7 - Saint-Lazare
3ième Michèle Deschambault - grade 7 - Saint-Lazare
3ième Doris Peppin - grade 7 - Saint-Lazare

Les gagnants de poésie et d'affiche ont tous les deux reçus des certificats de mérite et des prix littéraires. Les prix littéraires ont été fournis par la librairie Landry et le Service culturel français.

Les donateurs au "Coup de pouce"

Berthe Huot, Saint-Boniface
Diane Chubey, Saint-Boniface
Jean Landry, Saint-Boniface
M. & Mme Antonin Nadeau, La Broquerie
Alice & Jesse Vorst, Winnipeg
A. Molgat, Winnipeg
Louis De Rocquigny, Haywood
Marc Préfontaine, Saint-Boniface
Roger LaRivière, Saint-Boniface

Henri Beaudry, Saint-Vital
Gabriel Vuignier, Saint-Claude
M. & Mme Roger G. Millier, Saint-Boniface
Esther de Forest, Winnipeg
Anonyme, Saint-Boniface
M. & Mme Gaspard Fontaine, Letellier
R. LaRocque, Saint-Boniface
Institut Collégial Somerset, Somerset
M. & Mme Roméo Lamontagne, Saint-Vital
Canadiens de Naissance, Saint-Boniface
Léonard Robidoux, Otterburne

Mme G. Cloutier, Saint-Norbert
Marc Bruneau, Saint-Jean-Baptiste
Marie-Thérèse Bocquel, Strasbourg, France
Joe & Jeannette Saurette, Saint-Boniface
Jean Le Gourriérèc, La Salle
Arthur Chaput, Saint-Boniface
Wilbert Chancy, Winnipeg
Raymond Boily, La Broquerie
Louis Perron, Sainte-Anne-des-Chênes

Marcien Ferland, Saint-Vital
Gérard Rémillard, Saint-Boniface
Jean Bothorel, Saint-Vital
Dario & Juliette Leclair, Saint-Norbert
Maurice Duclos, Poplar Pointe
F.P. Doyle, Sainte-Anne-des-Chênes
Rachel & Robert Dacquay, Hamiota
Théo Alarie, Sainte-Agathe
Joseph Calvez, Saint-Laurent
Aimée Simons, Saint-Boniface
Fernand & Georgette Balcaen, La Broquerie

Mme Marie Tinguely
Notre-Dame-de-Lourdes
Louis Lemoing, Saint-Boniface
M. & Mme Noël Hogue, Ile-des-Chênes
Charles Provost, Truro, N.S.
B. Desrochers, Winnipeg
Mme A.M. Le Sann, Elie
Michelle & Marcel Gosselin, La Salle
M. & Mme Roger Smith,
Sainte-Anne-des-Chênes
Mlle A.M. Labous, Saint-Laurent
Pierre Pineau, Saint-Boniface
Louis & Dolorès Laurendeau, Ile-des-Chênes
Mlle Laura Baccus, Saint-Boniface
La Ligue des femmes catholiques
Ile-des-Chênes
Albin J. Polz, Winnipeg
Paul & Marguerite Maguet
Sainte-Rose-du-Lac
Léonide Barsalou, Mariapolis
Mme Gertrude Rozière, Lorette

HURTIG FURS
À Winnipeg, un seul magasin
262, avenue Portage
Notre 71e VENTE de JANVIER
Fourrures de qualité et cuirs pour Messieurs et Dames
M. Adrien Moquin sera heureux de vous servir.
WINNIPEG • EDMONTON • CALGARY • THUNDER BAY

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $.......... à titre d'abonnement de soutien au seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba "LA LIBERTÉ"

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Adressez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Saint-Léon:

Un adieu à l'année centenaire

Le 20 décembre dernier les gens de Saint-Léon célébraient la fin d'une année centenaire marquée de plusieurs événements mémorables. Les cérémonies de clôture du centenaire avaient lieu en même temps que le concert de Noël de l'école Saint-Léon. Cette double fête était tout à fait appropriée, car 1979 étant l'année internationale de l'enfant, la population de Saint-Léon voulait démontrer que les espoirs du deuxième centenaire reposent sur les générations de l'avenir.

par Alfred FORTIER

Suivant le concert de Noël qui mit en évidence les talents des jeunes des grades un à huit, la salle comble fut témoin d'une cérémonie qui évoqua nostalgie et doux souvenirs.

La chorale de Saint-Léon sous l'habile direction de Sr Hélène Poiron, accompagnée à l'orgue par Mme Lucille Gaudet, était le coeur de la cérémonie de clôture. Après le refrain "Gens d'Saint-Léon', c'est votre tour de vous laisser chanter l'amour", le maître de cérémonie de la soirée, M. Alfred Fortier, secrétaire du comité du centenaire, donna le mot de bienvenue.

"Le Montagnard" est un nom qui est devenu très familier au cours des derniers mois. Ce petit journal de l'année centenaire de Saint-Léon a suscité un vif intérêt et Mme Christianne Labossière de Régina composa même une chanson en son honneur. Mme Lorraine Bouvier, accompagnée à la guitare par M. Roland Talbot, en fut l'interprète,très capable d'ailleurs.

Le groupe des jeunes du secondaire, le S.P.V. (Service de préparation à la vie), s'est joint aux fêtes de clôture en présentant deux chants pleins d'enthousiasme propre à notre jeunesse.

Peu de temps avant son décès prématuré le printemps dernier, M. Roger Leblanc, un de nos "anciens", avait composé une chanson qui recueillait tous ses souvenirs de Saint-Léon. M. Leblanc, qui fut marchand général et maître de poste à Saint-Léon durant de nombreuses années, a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais; visiblement ému, l'auditoire écouta avec profonde attention la chorale et les solistes Lorraine et Henri Bouvier exécuter sa chanson: "Je me souviens".

Un avenir plein de promesses

M. Raynald Labossière, président du comité du centenaire, prit alors la parole. Il dit que les fêtes du centaire avaient été un véritable succès. Il compara le Saint-Léon de 1879 à celui de 1979, démontrant que par la coopération l'on avait pu partir de débuts très modestes pour en arriver aujourd'hui à un standard de vie très confortable, face à un avenir plein de promesses. Il remercia tous ceux et celles qui avaient aidé aux diverses manifestations de l'année et en terminant nous invita à réfléchir sur le symbole du centenaire et son message.

Suivant le "chant d'adieu du centenaire", eut lieu une petite cérémonie très touchante et symbolique, "le flambeau des générations". Cinq adultes: MM. Victor Grenier, René Rondeau, Rosaire Fortier, Léo Labossière et Mme Honora Jubinville - tenant chacun une chandelle allumée, allumèrent celles tenues par cinq jeunes: Christopher Grenier, Joël Rondeau, Mark Fortier, Danette Fortier, et Rhéal Comte - tandis que M. Gérard Talbot présenta un vase en forme de globe terrestre contenant de la terre de sa ferme à son petit-fils, Michel Talbot. Cette cérémonie, symbole du relais des générations fut expliquée par M. l'abbé Louis Laurencelle. Il dit que dans les olympiques la flamme représentant l'excellence était transmise aux jeunes athlètes. Il en était de même "ce soir alors que les générations qui ont bâti notre paroisse remettent le flambeau aux générations qui sont notre espoir pour l'avenir". C'est notre jeunesse qui sera garante de notre foi et de notre culture.

C'est alors, avec un peu de regret, que la soirée - et l'année du centenaire - devaient se terminer. On entendit pour une dernière fois le chant "En ce centenaire" et pendant le dernier refrain, M. A.E. Fortier proclama la fin d'une première année centenaire et le début officiel de la seconde.

Les paroissiens de Saint-Léon désirent remercier "**LA LIBERTÉ**", la radio et la télévision, tous les "anciens" et les amis de notre paroisse pour leur support et encouragement, qui ont fait de notre année centenaire un succès inespéré et inoubliable.



L'église de Saint-Léon.

Pendant toute l'année 1978, le village de Saint-Léon a vécu au rythme de ses fêtes centenaires. Un monument, érigé à proximité de l'église pendant cette année, rappellera à tous les villageois des souvenirs impérissables.

La S.F.M. fêtera Georges Forest

Pour souligner "La tenacité et la persévérance de M. Georges Forest dans sa lutte pour faire invalider la Loi de 1890 rendant la langue anglaise seule langue officielle du Manitoba", la Société franco-manitobaine organise une rencontre, ouverte à tous les Franco-Manitobains intéressés à féliciter personnellement M. Forest, qui aura lieu le jeudi 10 janvier à 20 heures, au Centre culturel franco-manitobain.

Des sessions de réflexion

Une session de réflexion et de prières bibliques sera donnée en la salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface les 3 janvier (19h30), 4 janvier (19h30), 4 janvier (14h à 16h; 19h30 à 22h), 5 janvier (10h à 12h; 14h à 16h) et 6 janvier (13h30 à 15h30).

École Noël Ritchot:

Noël en l'honneur des enfants

Cest par un "Banquet de Noël", en l'honneur des élèves, que fut clôturée l'Année de l'Enfant à l'école Noël-Ritchot, le soir du 13 décembre dernier. Organisé conjointement par le comité de parents et l'école Noël-Ritchot, ce banquet connu un réel succès. Tous les élèves de l'école, de la maternelle à la neuvième y étaient invités. C'était la fête des enfants.

par Doris LEMOINE, directrice

Parmi les invités venus partager ce repas on y comptait, M. Jean Beaumont, directeur-adjoint de la Seine, M. l'abbé B. Bélanger, curé de la paroisse, M. l'abbé F. La Bonté, curé de La Salle, M. W. Loewen, commissaire et son épouse Shirley, M. Lucien St-Vincent, premier directeur de l'école, M. Philippe Beaulieu, maître de cérémonie, invita l'abbé Bélanger à bénir le repas. Chaque classe attablée avec son professeur se rendait ensuite pour le service, fourni par des parents. Au cours du repas, M. L. St-Vincent offrit le toast aux enfants réunis, les louangeant comme il sait si bien le faire. Un gâteau avait été confectionné et habilement décoré par des mamans, pour chaque classe. Il portait un écriteau qui avait été dicté par le professeur de classe. Le temps du dessert arrivé, chaque classe fut invitée à venir partager un morceau de son gâteau avec les invités d'honneur. Comme action de grâces, M. Robert Leclair, professeur de la 4e année présenta un diaporama, accompagné de la chanson de J. Littleton, "C'est Noël tous les jours". Le banquet se termina ainsi sur cette note qui portait à la réflexion.

"Soirée du réveillon"

En soirée, les parents et les enfants se retrouvèrent pour la "Soirée du réveillon". Enfants, parents, professeurs contribuèrent au spectacle. Les Diablotins et les Boucles d'or exécutèrent quelques chants, sous la direction de Mme Paulette Lafond. Gaston Ste-Marie, moniteur à Noël-Ritchot su distraire l'auditoire par son monologue "Ma petite flûte". Un groupe de parents, présenta "La tarte aux chats", une saynète, qui réussit à amuser les jeunes par son intrigue. Deux groupes d'élèves qui suivent des cours de danses sous la direction de Jean-Paul Cloutier, eurent l'occasion de démontrer ce que les "Petits Danseurs de la Rivière Rouge" peuvent accomplir. Les professeurs, qui n'ont pas voulu se laisser dépasser par les élèves et les parents, exécutèrent un chant composé pour l'occasion sur l'air de "Vive le Vent".

L'arbre de Noël décoré de façon originale par de multiples bas de Noël rouges et blancs, tricotés par des jeunes de la 4e à la 9e année fut dépouillé rapidement lorsque les bas furent mis en vente. Les profits de cette vente iront à l'achat d'équipements de jeux. Le club d'artisanat, sous la direction de Mlle Anna Labelle, a pris essor cette année. Les bas de Noël n'étaient qu'un premier projet.

C'est aussi durant cette soirée que les gagnants du concours de crèches furent annoncés. Une variété de crèches avaient été fabriquées par des élèves de la maternelle à la neuvième année. Les prix, généreusement offerts par l'abbé Bélanger et les Dames de La Ligue catholique de Saint-Norbert, furent mérités par Brigitte Davlut (1ère année), Natalie Marcoux (2e), Christian Balcaen (5e), Laura St-Vincent (6e), et Yvette Toupin (9e). Le tout se termina par des chants de Noël par l'assemblée.

Le succès de ce banquet de Noël ne peut être attribué qu'aux efforts soutenus de plusieurs parents, amis, professeurs et élèves de l'école Noël-Ritchot. La coopération de tous a été extraordinaire. Merci à tous!



Gaston Ste-Marie a su distraire à sa façon l'auditoire de l'école Noël-Ritchot en interprétant un monologue intitulé "Ma petite flûte".



La chorale des "Boucles d'or"



Les "Petits danseurs de la Rivière-Rouge"



"Expérience inoubliable à Saint-Malo"

Dans l'après-midi du dimanche 16 décembre se vivait à Saint-Malo une expérience inoubliable, unique en son genre!

On sait qu'en octobre dernier, les institutrices et élèves de l'école élémentaire avaient, presque effrontément, lancé un défi aux parents. On avait demandé qu'à l'occasion de l'année internationale de l'enfant, les parents préparent un concert de Noël pour leurs enfants. L'idée lancée avait été bien accueillie, et, très vite, nous avons su que le défi serait relevé. À plusieurs reprises, on a entendu des bruits par-ci, par-là... le concert se préparait! Mais, on ne pouvait guère s'imaginer qu'on nous présenterait un spectacle d'une telle qualité.

Bravo, chers parents, qui avez si bien communiqué la joie à vos enfants en leur donnant l'occasion de vivre certaines scènes du premier Noël. Texte, narration, chants, décors, costumes, mise en scène, son et éclairage, marionnettes, bref, tout était merveilleux!

Et que dire des acteurs, y compris le Père, la Mère Noël et les lutins! Des professionnels n'auraient certes pas pu faire mieux. "C'était tellement beau que je n'pouvais pas arrêter d'regarder!" Ce commentaire d'un enfant est tout à fait à point et traduit bien les sentiments des institutrices et des élèves de l'école élémentaire. Félicitations, chers parents, et merci! En ce temps de Noël, nous demandons à Jésus de combler vos désirs les plus chers! Ainsi, nous espérons pouvoir nous acquitter un peu mieux de cette dette de reconnaissance que nous vous devons. Merci de nous avoir donné si gratuitement de votre temps et de votre amour!

Heureux temps des fêtes!

Le personnel et les élèves de l'école élémentaire

Félicitations

- *Tina Sicotte gagnante du concours provincial "Christmas Around the World". Sa composition sera publiée dans le journal "Education Manitoba" en février.*
- *Michel Bourgeois, 5e année, gagnant du 1er prix, catégorie 4, 5 et 6e années. Ce concours de dessins avait été lancé pour "la semaine de la bibliothèque" par le Centre de Ressources du Manitoba. Les dessins seront exposés au Centre, 200 avenue de la Cathédrale, jusqu'à la fin de janvier.*
- *David Preteau, 1ère année, gagnant du concours de dessins lancé par le comité de parents. Son dessin a servi comme couverture sur les programmes du concert de Noël.*
- *Louis Hamonic, 6e année; Jerry Gentes, 5e année; Irène Lambert, 4e année; Roxanne Trudel, 3e année, Michelle Maynard, 2e année; Joelle Larivière, 1ère année - gagnants du concours de dessins lancés par les Chevaliers de Colomb.*

Les petites nouvelles

Les deux premiers timbres de 1980



Les Postes canadiennes émettront, le 23 janvier, les deux premiers timbres de l'année 1980: un premier timbre, de 17 cents, marquera le centenaire de l'acquisition par le Canada des droits de possession de l'archipel Arctique, tandis que le second, d'une valeur de 35 cents, soulignera les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, dans l'État de New York.



LE CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

offre aux

MANITOBAINS

ses meilleurs voeux pour 1980

"Puisse la nouvelle année vous faire progresser vers la reconnaissance pratique de vos droits à une éducation et à des services publics en français dans votre province et vers le respect complet de votre identité culturelle française".

Jean Hubert, secrétaire — **Louis Lebel**, président

LE CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

59, rue d'Auteuil — Québec G1R 4C3

Un bilan des activités au "Foyer Chez Nous"

Six années se sont écoulées depuis l'ouverture du "Foyer Chez Nous"; bien qu'il y ait quelques membres qui ont été changés au comité de direction, le même intérêt existe pour le bien être des résidants.

par Emma AYOTTE du "Foyer Chez Nous"

En 1979, il y eut 74 appartements repeints, un parterre fleuri, ce qui donne une apparence accueillante.

Six résidants sont partis pour le grand voyage, sans billet de retour. Que Dieu ait leur âme. Plusieurs sont maintenant dans un "nursing home", bonne chance à ceux-là.

Notre dévoué concierge, depuis le début, a pris sa retraite, Bon repos Thomas. M. Moquin l'a remplacé avec un soin minutieux en attendant le nouveau concierge.

Il y a bien quelques activités, tels: "voix d'antan" par des petits qui ont captivé l'assistance. Ils étaient dirigés par Mme Rosana Bérubé, félicitations. Bien sûr, il y a toujours le Centre d'âge d'or et c'est là que ça bouge tous les jours: Cartes, bingo, "shuffleboard", culture physique, "carpet-bowling" - qui est le plus populaire à cause des compétitions avec les clubs environnants - les trophées ici et là dans la grande salle prouvent les nombreuses victoires de nos deux équipes; un nouveau jeu des courses de chevaux semble assez populaire.

Dans les ateliers il y a cours d'anglais, de philosophie, de peinture liquide et bientôt nous aurons des rencontres "Toastmasters".

Une fois par mois une infirmière vient aider les gens à décider d'un traitement, à savoir s'ils ont ou non besoin de voir leur médecin. Un avocat vient aussi une fois par mois rédiger votre testament, éclairer pour vous un point légal. Au début de l'année, des experts comptables viennent rédiger les déclarations d'impôt sur le revenu.

Tous les jeudis à midi, une bonne soupe et un café sont offerts à prix coûtant, vous apportez ce que vous voulez manger en plus. Tous les après-midi, café ou thé avec biscuit sont servis.

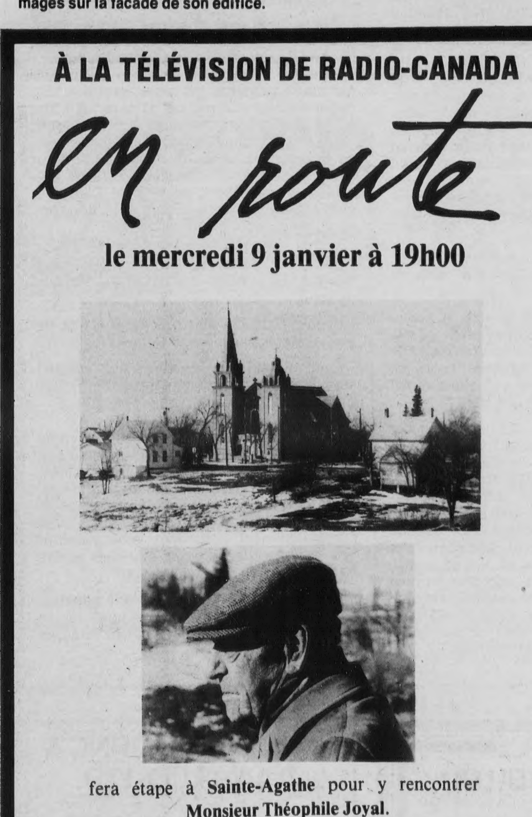
Nous sommes fiers de notre chorale, dirigée par Soeur A. Dorge. Mme Joséphine Boulet en est la pianiste, elle participe à diverses activités.

Le Centre d'âge d'or est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Toute personne de 60 ans et plus y est bienvenue, quelque soit son lieu de résidence dans le grand Winnipeg.



La fête des "Rois" s'en vient

La période des fêtes tire déjà à sa fin, mais comme le veut la tradition, les célébrations de circonstances se poursuivront dans la plupart des familles jusque "aux Rois", comme disaient les anciens à propos de la fête de l'Épiphanie du 6 janvier. Pour nous le rappeler, la compagnie "Great West Life" de Winnipeg a arboré encore cette année ces répliques des trois Rois-mages sur la facade de son édifice.



Quelques changements à Radio-Canada

M. Michel Boucher, auparavant Chef de pupitre à CBWFT, a été promu au poste d'Affectateur radio-télévision. Il succède ainsi à M. Jean Hébert, à présent journaliste à Montréal.

Mlle Jacqueline Blay a succédé, le 7 décembre, à Michel Boucher au poste de Chef de pupitre à CBWFT. Elle travaille à Radio-Canada Winnipeg depuis 1976 et elle fut successivement rédactrice, reporter radio-télévision et reporter municipal.

Enfin, M. Ronald Lavallée s'est joint, le 24 décembre, au personnel de CKSB. M. Lavallée est diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface et vient de terminer trois années d'études en droit à l'Université d'Ottawa.

Subventions des Affaires culturelles

Une quinzaine de groupes culturels de la province du Manitoba se sont vus accorder des subventions pour la "préservation, le développement et le partage de l'héritage culturel" par le ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, Madame Norma Price. Au nombre des récipiendaires, on compte neuf groupes culturels franco-manitobains: le comité culturel de Saint-Léon ($607), le 100 NONS ($4,943), Mélo-Mani ($2,215), le Centre culturel coopératif de Sainte-Anne ($5,000), les Danseurs de la Rivière-Rouge ($12,500), le comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes ($1,181), le comité culturel d'Ile-des-Chênes ($738), le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys ($5,933) et la chorale des Intrépides ($2,721).

Les meilleures de la semaine!

LES MESSAGES DU NOUVEL An du Premier Ministre Sterling Lyon ainsi que du Lieutenant-Gouverneur de la province, M. F.L. Jobin, viennent de nous parvenir... en français. Dans son texte, le Premier Ministre envisage l'avenir avec espoir et souhaite que les Manitobains puissent "travailler ensemble à édifier une province où nous connaîtrons des réalisations, un savoir et un bonheur toujours plus grands"... Pour sa part, le Lieutenant-Gouverneur se montre plus près de la réalité en regardant venir la nouvelle décennie: "Nous faisons face à une période d'importants changements qui entraînera de lourdes exigences et de nouveaux engagements"... - On ne sait à quels changements M. Jobin fait allusion, mais le message en français pourrait bien en donner un indice!

•••

LE 10 JANVIER AURA LIEU LA prochaine projection de films au Collège de Saint-Boniface. Le dépliant publicitaire du Collège annonce que l'on projettera le film "L'homme qui aimait les femmes", mais on ne fait aucune mention du réalisateur. Doit-on absolument y aller pour le savoir?

•••

UNE TRÈS TRÈS BONNE "meilleure de la semaine": Au zoo de Philadelphie, on vient de célébrer un anniversaire peu commun, celui d'un gorille, répondant au nom de "Massa" et qui vient d'avoir 49 ans. La bête de plus de trois cents livres s'est vue offrir un gros gâteau d'anniversaire qu'elle a elle-même coupé devant un auditoire de plus de 150 personnes qui l'ont applaudie et lui ont chanté "Happy Birthday".

•••

Les petites nouvelles

Développement et Paix

L'organisation catholique canadienne pour le "Développement et la Paix" tiendra des sessions au Collège de Saint-Boniface les 18, 19 et 20 janvier, sous le thème "Le Chrétien face à la justice sociale". Le conférencier invité est Denis Thibeault, o.f.m., qui avait rempli les mêmes fonction lors d'un colloque similaire tenu l'an dernier à Saint-Boniface.

Nouveau conseil chez les "Danseurs"

À leur réunion annuelle du 8 décembre dernier, les Danseurs de la Rivière-Rouge se sont élus un nouvel exécutif. Les quatre nouveaux membres sont les suivants: Raymond Normandeau (président), Rose-Marie Fiola (vice-présidente), Lucille Dufresne (secrétaire) et Lorraine Morier (trésorière).

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233 boulevard Provencher, tous les vendredis, de 13h à 16h, du 4 janvier au 22 février 1980.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Claudette Dorge, assistante sociale, de la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Heather Thomas, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours, et Colleen Watts, sera chargée des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer 233-2464 (Heather) ou 233-8931 (Claudette).

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XVI La cousine

Geneviève avait des ennuis. Ce matin-là, son père était revenu du village, et tout en sirotant son café au lait il parlait à Marie, en Breton. Geneviève comprenait fort bien le Breton et tendit l'oreille pour mieux entendre. Il s'agissait d'une jeune fille. Elle était enceinte, mais Michel ne la nommait pas. Une chose était claire, Michel n'avait aucune sympathie pour l'infortunée.

- Maintenant tout le monde en parle, mais moi j'ai toujours su qu'elle était une garce depuis que je l'ai vue avec son vaurien, brûler le chemin en décapotable, disait-il.

Geneviève eut un froid au coeur. S'agissait-t-il de son amie Marthe?

- Tu ferais bien Mamie, de surveiller la tienne (Geneviève). Ce serait mieux qu'elles ne se fréquentent plus. Sur ce, Michel sortit.

- Tout de même, soupira Marie.

- Vous parliez de Marthe, Mamie? demanda Geneviève d'une voix tremblante. Marie soupira de nouveau.

- Ma pauvre, enfant, je crois bien que Marthe s'est mise dans des mauvais draps. C'est dommage pour elle, et c'est dommage pour ses parents. Je crains qu'elle n'ait plus d'avenir. Geneviève eut un mouvement de révolte.

- Ce n'est pas juste. Pourquoi est-ce qu'elle doit porter tout le fardeau? Son ami est aussi à blâmer, mais il continuera à fanfaronner comme avant sans qu'on le méprise, tandis que Marthe sera montrée du doigt par les commères qui n'ont rien d'autre à faire. C'est pas juste! Geneviève faillit fondre en larmes.

- Je sais, je sais tout ça, mais ce n'est pas nous qui changerons les choses, répondit Marie d'un ton accablé. Vois-tu, c'est le sort de la femme, et il faut mieux ne pas trop y penser. La femme a toujours subit des injustices et en subira toujours. Ce qui est plus pénible, c'est que les "bonnes" femmes se montrent intransigeantes envers une autre qui a eu le malheur de fauter.

- Et papa ne veut plus que je la fréquente! Pourtant c'est maintenant qu'elle a le plus besoin de mon amitié. Faut-il renier nos amis quand ils font un faux-pas? Si c'est le cas, nous sommes aussi bien de vivre en ermite, car je ne connais personne qui n'a pas commis de fautes, dit Geneviève. Marie fit un geste d'impuissance.

- Tu iras la voir, mais attends un peu veux-tu? Que le temps passe et que les mauvaises langues se taisent. Ton père est inquiet, c'est tout.

Geneviève quitta la pièce. Elle ne pouvait exprimer à sa mère le profond dégout qu'elle ressentait pour cette société d'hypocrites. Papa inquiet? Il n'était pas inquiet quand il l'envoyait au champ faire du travail d'homme avec des outils d'homme. Il ne s'inquiétait pas de lui faire manier des fardeaux au-dessus de ses forces, ni de l'envoyer soir et matin dans la froidure ou le beau temps traire les vaches et manoeuvrer les gros bidons de crème. Eh non! Il ne s'inquiétait que de son orgueil. Elle était si sage, si raisonnable, mais Michel s'opposait aux sorties légitimes qu'elle convoitait. À dix neuf ans, elle devait encore supplier la permission de sortir. Après l'indiscrétion de son amie, Michel manquerait davantage de confiance en elle. Aussi bien rentrer au couvent tout de suite! Morose, elle songeait.

- Si Ginnie était à l'âge de sortir avec moi, peut-être que papa me laisserait plus de liberté.

Ginnie aussi avait des soucis. Il ne lui restait que deux ans d'études avant qu'elle obtienne son certificat d'institutrice. Elle était bien décidée à retourner à l'école cet automne, mais à chaque fois qu'elle abordait la question, Michel faisait une crise.

- Tu vas laisser ta mère et ta soeur encore une fois avec tout ce travail? Et tu veux-tu que je prenne l'argent? Tu veux me ruiner? C'était décourageant. Elle travaillait pour payer sa pension chez Monsieur Deux-Pouces, et le samedi quand elle cirait les planchers, Mme Deux-Pouces lui donnait cinquante sous. Marie et Geneviève l'aidaient à payer ses livres, et elle en prenait tant soins, qu'elle pouvait les échanger pour des neufs pour l'année suivante. Ginnie était soigneuse à l'excès, repassant, reprisant, astiquant ses effets, si bien qu'elle n'avait presque jamais besoin de linge neuf.

Sa mère et sa soeur l'encourageaient au meilleur de leurs capacités et elle leur était reconnaissante.

- Vous n'aurez pas à le regretter. Quand j'enseignerai, je vous le repayerai, disait-elle souvent. Alors, pourquoi Papa s'obstinait-il à lui faire des reproches? Ces reproches lui empoisonnaient la vie.

- Si Isabile était assez grande pour aider, peut-être que Papa me laisserait partir sans trop râler, pensait-elle.

Puis vint la lettre.

Annik Giroff avait enseigné dans le grand nord, et maintenant, elle faisait des projets pour aller rejoindre sa famille en Californie. Cependant elle devait attendre pour des semaines ou même des mois avant que ses papiers soient en règle, car on ne rentrait pas aux États-Unis comme dans une grange. Il fallait le certificat de naissance qui viendrait de France, des lettres de références, assez d'argent pour y vivre pour un an sans travailler, un passeport, un visa, et Dieu sait quoi encore! Est-ce que Tante et Tonton l'accueilleraient pour un certain temps?

Michel et Marie étaient ravis de recevoir leur nièce. Les filles voyaient là une planche de salut.

- Papa me laissera aller avec Annik, il n'osera pas la retenir, elle, pensait Geneviève.

- Papa n'osera pas me dire "non" devant Annik, exultait Virginie, et elle, de sa part, prendra bien ma place à la maison.

Quand Annik descendit de l'autobus près de la barrière des Roux, elle fut entourée d'une tante, d'un tonton, de trois cousines, de cinq cousins, d'un Pataud un peu sénile, d'une chatte qui lui frôlait les chevilles et d'un Chanteclair devenu vicieux. Marie avait préparé un fricot du tonnerre, et Annik en fit une amie pour la vie en lui affirmant qu'elle ne mangeait rien de si bon au nord.

Michel se montra affable, Marie aimable, les filles des plus amicales, les cousins des charmants railleurs. Annik était intégrée sans le moindre chi-chi.

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS



PARK FLORIST
400, avenue Taché (en face de l'hôpital Taché)
* Fleurs envoyées partout dans le monde
Lucille et Yvonne Boulet Tél.: 247-3891

SERVICE DE CONSEILLER
offert aux individus, couples, personnes séparées, familles ou groupes.
POUR RENDEZ-VOUS
Téléphone: 247-8295
Gilles Beaudry, c.s.v.
Conseiller matrimonial
261, rue Des Meurons, Saint-Boniface

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.
- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle

Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247

Noël Emond, Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man. R2H 2K5

La femme d'aujourd'hui

L'année dernière, il y avait eu la "Rencontre à nous autres", et cette année, le 26 janvier plus précisément, il y aura le colloque intitulé "La femme d'aujourd'hui". - On aura compris qu'il s'agit d'une journée-rencontre qui voudra traiter de la situation de la femme francophone moderne et de quelques unes de ses préoccupations. Au nombre de celles-ci, on traitera dans cinq ateliers de travail, de "la femme célibataire", du "viol", de "la femme et l'affirmation de soi", et de "la femme et l'église".

Cette rencontre se déroulera au Collège de Saint-Boniface pendant toute la journée du samedi 26 janvier et une invitée spéciale, Mme Simone Monet-Chartrand, co-fondatrice de la Fédération des femmes du Québec, prononcera une causerie pendant la réunion plénière.

Toutes les intéressées et tous les intéressés sont priées(és) de s'inscrire à cette rencontre auprès de la Société franco-manitobaine (233-4915).

Le prochain festival du livre

Pour célébrer le livre canadien, encourager sa diffusion, et reconnaître sa diversité en incitant chaque région du pays à créer des événements populaires selon sa personnalité propre, le Conseil des Arts du Canada vient d'annoncer que son deuxième "Festival national du livre" aura lieu du 2 au 11 mai prochain. Diverses manifestations sont à prévoir au Manitoba pour souligner cet événement qui avait connu un bon succès à sa première expérience l'an dernier.

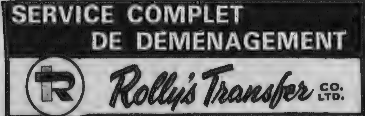
Un logo pour Folklorama

Avis aux créateurs: le festival multiculturel d'été "Folklorama" se cherche un logo qui soit représentatif de l'événement; le dessin du logo proposé devra tenir compte des trois facteurs suivants: la mosaïque culturelle du Manitoba, la couleur et l'ambiance qu'inspire Folklorama, et l'amitié dans la diversité de l'héritage multiculturel. Pour plus d'information au sujet de ce concours, veuillez communiquer avec les services du gouvernement du Manitoba, au numéro 944-3746.



jusqu'au
31 JANVIER 1980

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


Tél.: 247-6202 410, rue Des Meurons, Saint-Boniface


PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin


Lot 149, chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE
Billinkoff's
Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.
ADRESSEZ-VOUS EN FRANCAIS À:
FERNAND ROBIDOUX ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Venez skier dans les Rocheuses.



Cette année, offrez-vous des vacances de ski inoubliables. Offrez-vous les Rocheuses! Vous verrez, il n'y a rien de plus remontant que de descendre les superbes Rocheuses. VIA vous propose des forfaits de ski alpin et de ski de fond qui vous permettront de profiter de vos vacances au maximum. Que vous choisissiez Jasper ou Banff, vous ne serez pas déçu. Vous pourrez commencer à vous détendre dès que vous prendrez le train. Bien installé dans une confortable voiture-coach, vous admirerez tout à loisir les magnifiques paysages des Rocheuses. Une fois sur place, vous logerez dans des hôtels renommés où on s'occupera bien de vous. Laissez-vous tenter. Venez skier dans les Rocheuses avec VIA. Pour renseignements et réservations, communiquez avec un agent de voyages ou le bureau des ventes VIA.

Forfaits de ski alpin et de ski de fond à Jasper

Ces forfaits comprennent:
• transport ferroviaire • transport terrestre, de la gare de Banff au Tonquin Inn, aller-retour • 5 jours et 6 nuits au Tonquin Inn (du dimanche soir au samedi matin inclusivement) • 5 petits déjeuners et 5 dîners au Tonquin Inn • *ski à Marmot Basin (usage du remonte-pente gratuit et illimité pendant 5 jours) • *transport quotidien entre le Tonquin Inn et Marmot Basin

Ces avantages ne sont pas inclus dans le forfait de ski de fond.

Depuis Winnipeg:
prix par personne,
à raison de deux adultes par chambre:

ski alpin	**$335.00**	**$180.00****
ski de fond	**$265.00**	**$130.00****

***Enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.*

Forfait de ski alpin à Banff

Ce forfait comprend:
• transport ferroviaire • transport terrestre, de la gare de Banff jusqu'au Banff Springs Hotel, aller-retour • 6 nuits au Banff Springs Hotel (du dimanche soir au vendredi soir inclusivement) • transport quotidien entre le Banff Springs Hotel et les pentes de ski • remonte-pente gratuit pendant 5 jours au Sunshine, au Lake Louise et au Mount Norquay • 5 jours de ski avec un instructeur ou 5 jours de ski avec un guide de la région • 5 petits déjeuners très consistants • accès au club de santé (piscine olympique intérieure et sauna) • sessions de conditionnement physique tous les jours • activités sociales (banquet, danse, etc.)

Depuis Winnipeg: $400.00
prix par personne,
à raison de deux adultes par chambre.
(Du 6 janvier au 1er février 1980. Tarifs postérieurs sur demande).

l'invitation au voyage
VIA

horaire de cbwft



SAMEDI

5 janvier

8:00 L'ÉCOLE DE SKI DE RANDONNÉE SUN LIFE
De Banff. Narrateur: Gaétan Montreuil.
8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
Science-fiction
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 VIVRE ET SURVIVRE
Documentaire réalisé par Andrey Buxton et Colin Willock. "Trente ans sous les mers".
13:00 BAGATELLE
14:00 CINÉ-JEUNESSE
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
Début.
Au Moyen-Âge, trois grands pèlérinages s'offraient à la vie spirituelle: Jérusalem, Rome et Saint-Jacques de Compostelle.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une des émissions diffusées les semaines précédentes. "Revivre la liberté".
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier. Lecteur: Jean Ducharme. "Le Livre de la semaine": des enfants discutent de leur lecture. "L'Entretien de la semaine": Mme Corinne Côté, épouse du premier ministre du Québec, M. René Lévesque.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens.
21:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
Feuilleton de Marcel Camus faisant revivre vingt ans de l'époque héroïque de l'aviation.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Quand la ville s'éveille. Policier réalisé par Pierre Grasset, avec Raymond Pellegrin, Marc Porel, Louis Velles et Neda Arneric. Un ancien truand est contacté par un employé d'une compagnie de sécurité qui lui propose une affaire. Il rencontre quelques vieux amis et organise l'attaque d'un camion blindé. L'affaire réussit mais elle a eu des témoins dont un photographe (Fr. 75).
0:40 CINÉ-NUIT
Syndicat du meurtre. Policier réalisé par John Guillermin, avec George Peppard, Raymond Burr, Gayle Hunnicutt et Susan St. James. Un détective privé est engagé par un millionnaire pour protéger sa maîtresse. Se croyant en légitime défense, le détective abat l'assistant du millionnaire. Cherchant à justifier son geste, il finit par découvrir la vérité sur cette affaire (USA 67).

DIMANCHE

6 janvier

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
Documentaire réalisé par Roger Bimpage, avec Valérie Andretto et Olivier Bujard (3e de 6). Le rôle des animaux dans la nature.
9:45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"La Visite des Mages".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
La Bataille de Poltava. Documentaire réalisé par Georges Barsky, avec Henri de Turenne et Hans Villius. Au début du 18e siècle, la Suède est l'un des plus grands empires de l'Europe. Elle a la main mise sur la Baltique.
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Match du championnat.
15:00 SON ET IMAGES
Inv.: le mezzo-soprano Marie Laferrière et le ténor David Doane. Pianiste: Denise Masse. Récital de lieder de Schumann.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
"La Science et le sport".
16:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Courts sujets.
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
19:00 CHEZ DENISE
"La Fête des Rois".
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Prix Louis-Philippe Kammans: Les Aventures d'Yvon Dikkebush.
21:00 LUDUS DANIELIS
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
00:00 CINÉ-MAGAZINE
Anim.: Jacques Fauteux. Critique: Richard Gay. Rech.: Liz Morency. Montage: Louise Michaud. Réal.: Armand Fortin.
00:30 BEAUX-ARTS
Beaubourg: Centre Pompidou. Documentaire réalisé par Roberto Rossellini. Rossellini regarde Beaubourg, le Centre d'Art et de culture Georges Pompidou comme une des expressions de notre époque. Après un lent travelling sur le quartier environnant, nous pénétrons dans ce lieu, y regardons vivre et écoutons les gens qui y circulent (Fr. 77).

LUNDI

7 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
"Un peu de souffle".
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Les exercices post-natals: à quel moment commencer les exercices et pourquoi; le choix des exercices et les restrictions.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Andrée Lachapelle. Andrée Lachapelle nous parle de son métier, de sa vie de famille et de sa conception de la beauté.
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
"Le Papillon".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Trois-Rivières.
15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR
"La Carte du trésor".
16:00 BOBINO
16:30 SIOCNARD
"Le Repos".
17:00 LA FEMME BIONIQUE
"Frissons à la carte".
18:00 CE SOIR



Pierre d'Auteuil — François Riopel

19:00 LES ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE
Début d'une série de 4 émissions, au cours desquelles Le Père Henri Létourneau vous invite à revivre tels quels, des événements heureux du passé. 1ière: Fête surprise pour l'anniversaire du père, en 1965. Réal.: Léo Foucault.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: carré de porc en cocotte fermière, salade du Richelieu et haricots verts persillés.
20:00 TERRE HUMAINE
Elizabeth ne se sent pas en sécurité depuis le vol de la nuit de Noël.
20:30 RACINES
Début.
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Alex Haley. (1re de 6). Dans un village de Gambie, un enfant nommé Kunta grandit dans l'amour de sa famille, apprend à chasser et à se défendre. Un jour, il voit des hommes blancs mettre des chaînes aux pieds des Noirs et rapporte les faits à son maître. Plusieurs années plus tard, Kunta Kinte, maintenant devenu un homme, est capturé avec ses compagnons et est embarqué sur un navire.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORTS
23:20 JALNA
Feuilleton réalisé pr John Trent (8e de 13). Devant l'attitude hautaine de Renny, Hélène a décidé de plier bagages et de quitter Jalna. Rien ne peut distraire Renny de ses chevaux. Les invitations de Mme Straub n'ont aucun effet sur lui. Les écuries Whiteoak sont, une fois de plus, gagnantes d'un magnifique trophée. Le vieux Renny est cependant seul pour fêter cette victoire.
0:20 LUCIEN LEUWEN
D'après le roman de Stendhal. 6ème épisode.

MARDI

8 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour l'abdomen.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Quel désordre".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
"Les Rois".
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'obésité: les théories existantes derrière le phénomène de l'obésité, comment l'expliquer; les centres de rééducation physique et alimentaire.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Jean-Louis Millette. Cuisine: côtelettes de porc, salade de chou rouge et galettes de pommes de terre et poireaux.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
"Le retour de monsieur Groupe".
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Cyril Beaulieu.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Cramponne-toi Jerry (Hook, Line and Sinker). Comédie réalisée par George Marshall, avec Jerry Lewis. Un homme apprend de son médecin qu'il n'en a plus que pour quelques mois à vivre. Sa femme lui suggère de profiter du peu de temps qui lui reste pour s'adonner à son sport favori, la pêche en haute mer.
16:00 BOBINO
16:30 À COMMUNIQUER
17:00 LES PIERRAFEU
"Roi d'un jour".
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
Avec Robert Reed, Florence Henderson et Anne B. Davis. "Votez pour moi".
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX
"Un loup pas comme les autres". (dernière).
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Besré.
21:00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Olivier.
22:00 L'ENFANCE À VIVRE
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Jean Dierkens. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 CINÉMA
Le Grand Meaulnes. Drame réalisé par Jean-Gabriel Albicocco, avec Briégitte Fossey, Juliette Villard, Jean Blaise et Alain Libot. Un soir, alors qu'il s'est perdu dans les bois, Augustin Meaulnes assiste à une étrange fête d'enfants. Il y rencontre Yvonne de Galais, jeune fille à l'image de ses rêves. De retour chez lui, Augustin tente avec son copain François de retracer le lieu où s'est déroulée la fête et d'y retourner (Fr. 67).

MERCREDI

9 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Le Bon Samaritain".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAM TAM
"L'espace" (2e de 4).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé", avec Louise Lambert-Lagacé. De bonnes salades d'hiver: verdures disponibles tout l'hiver; épinards et choux.

11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Jacques Normand.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
Avec Hope Lange et Edward Mulhare. Prod.: David Gerber. "Un mariage hanté".
12:00 ERREURS JUDICIAIRES
"Juge et partie". Poursuivi par des policiers en civil groupés dans une auto banalisée, un vendeur d'automobile prend peur, résiste à son arrestation et tue l'un d'eux. Il plaide non coupable.
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Gaston Rochon. Réal.: Michel Gélinas.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
"Nic et Pic et les poissons ensorcelés".
17:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. "En route vers l'infini".
18:00 CE SOIR

19:00 EN ROUTE
Fera étape à Sainte-Agathe pour y rencontrer Monsieur Théophile Joyal. Animation: Denis Chagnon. Réalisation: Maurice Arpin.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE
20:30 CAROLINE
"Michèle". Caroline se cherche quelqu'un pour broder les créations de la boutique. Une jeune fille se présente pour faire ce travail et s'avère très compétente.
21:00 BEST-SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de "Once an Eagle". (2e de 9). Sam Damon entre dans l'armée et part se battre en Europe. Au front, il rencontre Courtney Massengale. Tout de suite, les deux hommes s'affrontent. Damon perd son meilleur ami, Dave, qui est tué. Peu après, il fait la connaissance d'une jeune infirmière qui n'est autre que la fille de son général.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn
24:20 CINÉMA
Notre-Dame de Paris. Drame réalisé par Jean Delannoy, avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn et Alain Cuny. Le roman de Victor Hugo transposé à l'écran. Le grand amour du difforme Quasimodo pour la bohémienne Esméralda, condamnée au gibet pour avoir été trop belle (Fr. 56).

JEUDI

10 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour le cou.
9:15 LES ORALIENS
"Picabo cuisinier".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES OUFS
"Le Dinosaure".
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Le Planning familial", avec Christiane Maire, coordonnatrice. Les maladies transmises sexuellement; les maladies vénériennes; incidence sur la population; les adolescents face à ce phénomène; explication des maladies les plus fréquentes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Les petits matins: bigoudis de guénilles; lait de tigre (vitamine); pamplemousse, miel et amandes, granola et café.
11:30 MONSIEUR ROSÉE
"Jour de fête".
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Documentaire réalisé par Yvon Collet et Pierre Bartoli. "Chiens de prairie".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Deschênes. Réal.: Martin Gaudreault.
13:30 ÉMISSION SCOLAIRE
"Le fauve est déchaîné".
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
"Fred fait du surf".
17:30 NANNY
Avec Juliet Mills, Richard Long. "Prudence à l'école".
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
Animateur: Normand Harvey.
19:30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Jeu-questionnaire animé par Yoland Guérand et Denis Bergeron.
20:30 LES GRANDS FILMS
Liberté, mon amour. Drame réalisé par Mauro Bolognini, avec Claudia Cardinale, Bruno Cirino et Bekim Fehmiu. La fille d'un anarchiste manifeste de façon intempestive sa divergence d'opinion face au fascisme triomphant des années 30, non sans causer des ennuis à son mari et à ses deux enfants (It. 72).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORTS
23:20 CINÉMA
Punch et Jody (Punch and Jody). Drame réalisé par Barry Shear, avec Glen Ford, Pam Griffin et Ruth Roman. Le gérant d'un cirque rencontre pour la première fois de sa vie sa fille de onze ans (USA 75).

VENDREDI

11 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". Ce qui compte: la dépense.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Mémo va chercher de l'aide".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"Le Moulin à vent hanté (dernière).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Croix Rouge. La respiration artificielle: la noyade; comment donner la respiration à un bébé.

11:00 PAYS ET PEUPLES
Début.
"Le Maroc". Au cours des siècles de son histoire, le Maroc a subi diverses influences, la plus forte était celle des Arabes. Les Barbères, qui furent les premiers habitants du pays, ont su garder quelques-unes de leurs coutumes ainsi que leur dialecte.
11:30 DOCTEUR DOOLITTLE
"Son pesant d'or".
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
On peut avancer sans risque que le Québec est "un pays sorti du bois". Les essences ligneuses variées qui foisonnent vont permettre au colon de vaincre cet hiver qui avait mis en état de siège, cela en donnant une maison adaptée et un combustible inépuisable.
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Marcel Rousseau. Réal.: Lucien Létourneau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. Réal.: Maryse Bourdeau.

15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Narrateur: André Hébert. "Au pays de chevreuil mulet".
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 LA LÉGENDE DES STRAUSS
Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899. (4): En 1848, la révolution éclate et on soupçonne Johann Strauss, fils, de sympathiser avec les rebelles, qui ont choisi une de ses compositions comme chant révolutionnaire. En fait, c'est Josef qui, en rejoignant l'armée du peuple, avait emporté avec lui le manuscrit d'une marche composée par son frère.
18:00 CE SOIR

19:00 HEBDO
Un page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réalisation: Claude Boux.
19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire au cours duquel s'opposeront les élèves du Collège de Saint-Boniface et de Saint-Claude. Animation: Pierre D'Auteuil. Réalisation: Marie Benoist-Martin.
20:00 FREDERIC
"Le Carosse doré".
20:30 HORS SERIE
L'île aux 30 cerceuils. (4e de 6): Après avoir été témoin du terrible sort réservé aux soeurs Archichat, Véronique tente en vain d'attirer l'attention des riverains en faisant un feu. Elle croit voir rôder d'inquiétants fantômes du côté du grand chêne.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Anim.: Louise Arcand

22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORTS
23:20 CINÉMA
L'Aile ou la cuisse. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Louis de Funès, et Coluche. Le directeur du guide Duchemin distribue les étoiles aux restaurants français. Il entend dire que l'industrie Tricotel qui fabrique des aliments chimiques à la chaîne achète de nombreux établissements gastronomiques. Duchemin entreprend une vaste enquête dans ces restaurants. De son côté, le Président de Tricotel essaie de discréditer la valeur gustative du puissant censeur (Fr. 76).
01:15 CINÉ-NUIT
Un colt nommé Gannon (A Man called Gannon). Western réalisé par James Goldstone, avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin, Judi West et Susan Oliver. Un cowboy itinérant qui semble se fuir lui-même, sauve la vie d'un jeune garçon voyageant clandestinement à bord du même train que lui. Le jeune garçon s'attache au cowboy et celui-ci lui enseigne son métier. La propriétaire du ranch où ils travaillent est fortement ennuyée du projet de son voisin qui veut entourer ses propriétées de barbelés. Le cowboy prêche la modération à sa patronne mais le garçon entend recourir à la violence (USA 68).

Les petites annonces

À VENDRE - autoneige - 1979 Kawasaki ST-440 - A2 - Intruder - fan cool - très bonne condition - encore sous garantie. $2,500 ou meilleure offre - téléphoner (1) 882-2243.
- 148 -

Je suis à la recherche d'un frigidaire et d'un poêle, encore utilisables, dont vous n'avez plus l'emploi. Je vous en serais très reconnaissante. Merci d'avance. Téléphone: 237-1868.
- 149 -

À VENDRE - 2 pneus d'hiver - grandeur B78-14 - complet avec roues pour ford - prix $40 pour la paire - très bonne condition. Aussi une antenne de télévision complète avec les accessoires - comme neuve - prix $25 - téléphoner à 233-6547.
- 152 -

À LOUER - 251 boul. Provencher - appartement de 1 chambre à coucher - libre immédiatement - $120/mois - Téléphone: 256-5149. Aussi 519 Kavanagh - cottage de 2 chambres à coucher - poêle électrique et poêle à bois - chauffage à l'huile - sur grand lot - libre immédiatement - $165/mois - téléphone: 256-5149.
- 150 -

SUITE À SOUS-LOUER - rue Aulneau - deux chambres à coucher - salle de bains - cuisine avec poêle et réfrigérateur - un grand salon - près de l'autobus - stationnement inclus. Pous plus d'informations, téléphonez: 233-8726.
- 162 -

À VENDRE - maison de 2 ans "3 level split - Flair Ambassador" sur lot de 1070 pieds carrés - cuisine avec tapis de 13.7 x 12.8 - salle à manger et salon en forme de L avec fenêtres en saillie - 4 chambres à coucher - 2 salles de bains - garage attenant de 59' x 100' - isolation au sous-sol - terrain clôturé de 59' x 100' - (taxes globales: 1063.84) - hypothèque: $46,985 à 10 1/4% - le vendeur aidera au financement au besoin. Téléphoner: 247-7376.
- 154 -

À LOUER - 240 Watt - cuisine, salle à manger, salon - 2 chambres à coucher - salle de bains - tapis et rideaux - parking $200/mois. Téléphone: 233-0959 (après 16h30).
- 155 -

COURS DE FRANÇAIS - pour plus de renseignements, téléphoner au (1) 736-4062.
- 156 -

À LOUER - Saint-Boniface, petite maison, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, tapis - poêle et refrigérateur inclus. Près hôpital et collège. Libre le 1er janvier 1980. Téléphoner après 18 heures au 257-1117.
- 157 -

À LOUER — Maison - au centre de Sainte-Agathe - avec belle vue sur la rivière - seulement $120. Éclairage et chauffage payés par locataire - disponible à partir du 1er février - composez 233-4186.
- 165 -

DEMANDE une gardienne - pour mon garçon de 4 ans - quatre soirs par semaine quand je travaille, chez-elle ou chezmoi, rue Notre-Dame à Saint-Boniface. Diane Chubey, 221 rue Notre-Dame.
- 163 -

À VENDRE - belles portes d'armoires de cuisine en chêne massif (érable ou aune). Bon choix de grandeurs disponible. $2.00 à $7.00 chacune - téléphone: 253-4175.
- 159 -

À VENDRE - machine à coudre Singer "Golden Touch & Sew", 1971; meuble avec tiroirs; seulement $500 - (valeur de $1,500) - composez le 257-7621.
- 160 -

VENTE PRIVÉE - valeur $49, 000, vendrait $39,900 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois. Peut-être financé à environ 13.5% d'intérêt C.M.H.C. - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
- 164 -

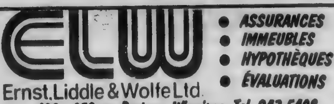
N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

Les petites annonces

"GRATUITES"

ASSUREURS



• ASSURANCES
• IMMEUBLES
• HYPOTHÈQUES
• ÉVALUATIONS
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX À
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER

Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

DIVERS

NOUVEAU...
Sandales de santé
Découvrez le secret du massage de pieds et observez comment il active le fonctionnement compliqué de notre corps.
Cécile Hamoline
253-1509

PEINTRE
Avez-vous besoin de quelqu'un pour faire de la peinture, décorer!
Vous aurez la garantie d'un travail propre et bien fait. Composer: 247-5717 et demander Laurin PAINCHAUD ou laissez le message s.v.p. (après 17h).

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

Espace à louer
Tél.: 247-4823

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

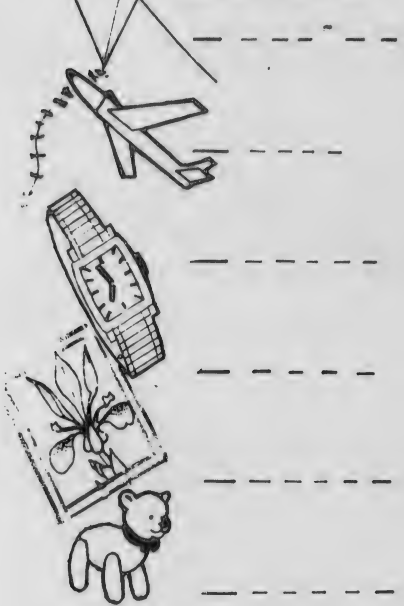
La Page de Bicolo ...

Bien oui, le 5 janvier, c'est mon anniversaire!
Merci de venir jouer avec moi,
Je t'attendais!
Bicolo



LES CADEAUX

Aujourd'hui c'est un jour de fête! Mes amis sont venus et m'ont apporté des cadeaux. Écris le nom de chaque objet. Puis prend la première lettre de chaque mot et tu sauras ce qui se cache dans le paquet mystérieux.



_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

_ _ _ _ _

_ _ _ _ _ _

_ _ _ _ _

_ _ _ _ _ _

_ _ _ _ _ _

? _ _ _ _ _ _



Voici un petit poème sur les Rois Mages. *Les rimes ne sont pas terminées car il manque des mots.*

Aide-moi, veux-tu? Dans la colonne de gauche il y a plusieurs mots qui riment. Chosis ceux qui conviennent au sens du poème.

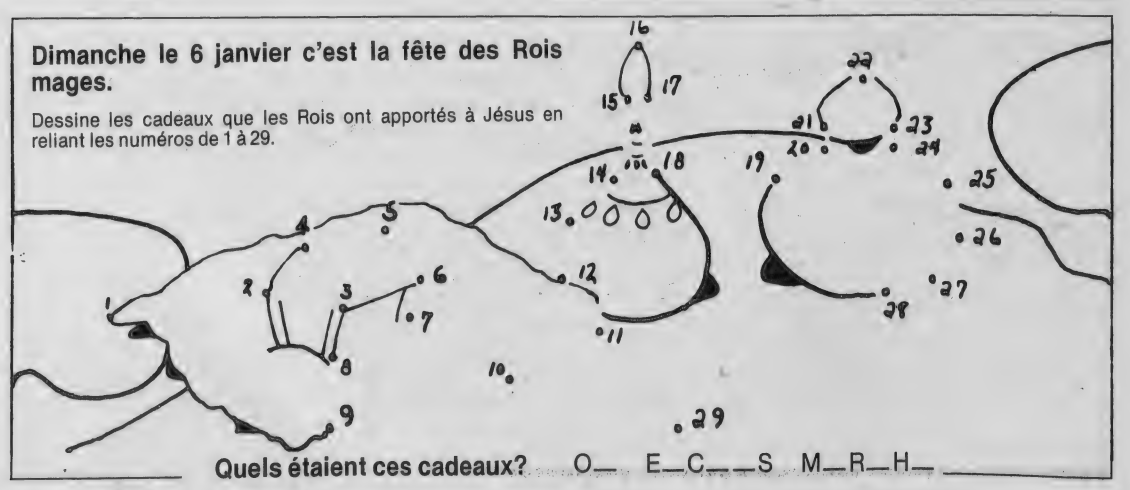
les rois mages

Menu	**mince**
venu	**pince**
soutenu	**rince**
Prince	**nu**
tomate	**ainsi**
aussi	**acrobate**
écarlate	**adouci**

Par les pays et les provinces
Quand les Rois mages sont . . . .
Ils venaient saluer un . . . .
Ils ont trouvé Jésus tout . . . .
Et les Rois vêtus d' . . . .
Disent ensemble: "C'est ici"
Ils apportent les aromates
La myrrhe, l'encens et l'or . . . .

Dimanche le 6 janvier c'est la fête des Rois mages.

Dessine les cadeaux que les Rois ont apportés à Jésus en reliant les numéros de 1 à 29.



Quels étaient ces cadeaux? O_ E_C__S M_R_H_

Jeux intérieurs faciles à organiser

Voici un ''suspense'' intéressant qui se joue à cinq au moins. **''QUI EST L'ASSASSIN?''**

Le meneur du jeu écrit sur deux bouts de papier les mots ''**meurtrier**'' et ''**détective**'', et sur d'autres papiers, le mot ''**survivant**''. Il doit y avoir autant de papiers que de joueurs. Ensuite, le meneur plie tous ces papiers et les met dans une boîte.

Le joueur qui aura tiré le papier ''**détective**'' est présenté à tous les joueurs et doit aussitôt quitter la pièce. Quant à celui qui a tiré le papier ''**meurtrier**'', il attend que les lumières soient éteintes et choisit sa victime. En s'approchant de la victime, il la touche et lui dit à voix basse: ''**Tu est mort!**'' ''La victime doit aussitôt pousser un cri et tomber sur le plancher. Immédiatement, les lumières sont rallumées, et c'est là que le jeu commence, car l'objet du jeu est d'identifier le meurtrier dans l'intervalle de quinze minutes.

On appelle tout de suite le détective. Tous les survivants, parmi lesquels se trouve aussi le meurtrier, sont questionnés. Tous les survivants sont obligés de dire la vérité. Quant au meurtrier, il a le droit de ''**mentir**'' à sa guise pour embêter le plus possible le détective.

% - % - % - % - % - % - % - % -

Les animaux mystérieux

Dans le dos de chaque joueur, le meneur de jeu épingle un bout de papier portant le nom d'un animal, sans le montrer.

Chaque joueur, ayant droit à dix questions, doit essayer de deviner qui il est.

Course excitante!

Les joueurs sont divisés en deux groupes égaux. Ils s'assoient en deux rangées se faisant face.

Le meneur de jeu a préparé d'avance dans deux grands sacs les objets suivants: une paire de gants de boxe ou de hockey, un foulard, un paquet de gomme à mâcher.

Le meneur remet au premier de chaque rangée un des sacs.

Au signal donné, les deux premiers joueurs commencent:
- *à mettre les gants*
- *prendre le foulard et l'attacher à son cou avec un noeud*
- *ouvrir le paquet de gomme, en retirer une palette qu'il met dans sa bouche.*

Aussitôt, il défait son foulard, le met dans le sac, enlève ses gants et passe le sac à son voisin qui fait la même chose.

La rangée de joueurs à finir la première, gagne la course.

POUR LA FÊTE DES ROIS



Réponses:

Les cadeaux:
Cerf-volant
Avion
Monte
Image
Ourson
Navire

Le cadeau mystérieux: CAMION
CAMION

Les Roi Mages: Venus, Prince, nu, écarlate, aussi.

Membre gagnant
No 5124
Doris Jolicoeur
Lorette, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

nécrologie

JOSEPH-ADELARD LABELLE

Subitement, à sa résidence, est décédé mercredi, le 5 décembre 1979, Joseph-Adélard Labelle, époux bien-aimé de Alice M. Lemoine.

M. Labelle laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq enfants: Gisèle et son mari, Denis Arbez de Saint-Claude; Lorraine et son mari, Gerry Balcaen de Fort Garry; Lucille, de Bernières, Québec; Norbert, et son épouse Lucie de Lebel-sur-Quévillon, Québec; Viviane et son mari, Vic Bossuyt, de Fort Whyte; ainsi que seize petits-enfants. Le survivent aussi trois frères: Augustin et son épouse, Jeanne de Montréal; Louis et son épouse, Marguerite, de Saint-Norbert; Denis et son épouse, Aline de Saint-Norbert, ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, où il naquit le 17 mai 1907, M. Labelle demeura à Sainte-Agathe durant 28 ans, où il se dépensa généreusement comme employé de la compagnie Impériale Ltée durant 11 ans. En 1959, il joignit la Coopérative locale comme agent d'essence, où il sut captiver l'estime et l'appréciation d'un grand nombre par ses services et son dévouement inlassables. Il s'est aussi dévoué auprès des paroissiens comme syndic pendant plusieurs années. Il a été aussi employé temporairement à la Caisse Populaire locale. Il a été un membre convaincu des Chevaliers de Colomb. Il était membre du Club "Eclipse 79" dont Mme Labelle est la présidente. En 1972, il prit sa retraite et quitta Sainte-Agathe en juin 1976, pour prendre résidence au 804-231 rue Goulet, Saint-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée, samedi, le 8 décembre, en la cathédrale de Saint-Boniface, à 10h où une foule très imposante de parents et d'amis assistaient à la messe de la Résurrection. L'abbé Léo Couture, curé de la paroisse de la Cathédrale était le célébrant, assisté de Père Aurèle Lemoine, o.m.i., vicaire au Précieux-Sang, et cousin du défunt; des abbés Henri Perron, de l'archevêché; P. Morand, curé de la paroisse de Sainte-Agathe, tous concélébrants. Assistait au service de l'autel, Fr. Maurice Toupin, p.b., cousin du défunt.

La chorale de la Cathédrale était sous la direction de Sr Agathe Dorge, s.n.j.m., accompagnée à l'orgue par Priscille Cormier. Sr Thérèse Vachon, s.g.m., nièce et filleule du défunt fit la lecture de l'épître. L'abbé Léo Couture fit l'homélie. Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe représentés par ses neveux: Gaston Brémault, Victor Dumesnil, Emile Lemoine, Roger Brémault, Eugène Lemoine, et un cousin, Adélard Lemoine, assumèrent la garde d'honneur. Les porteurs étaient six neveux du défunt: Fernand Lemoine, Ronald Dorge, Rhéal Lemoine, Michel Brémault, Gérard Labelle, Albert Dumesnil. Quatre autres neveux, Noël Emond, Henri Désautels, Edmond Labelle, François Labelle, assumèrent la charge de recueillir et de présenter les offrandes de l'assistance.

À l'issue de la messe, le cortège funéraire se rendit à l'église de Sainte-Agathe où un grand nombre de parents et d'amis se rendirent pour offrir leurs derniers hommages au défunt et témoigner leur sympathie à la famille éprouvée. L'abbé Louis-Philippe Jean, curé, présida les prières. Richard Dorge, Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe prononça une prière spéciale pour leur frère défunt. L'enterrement se fit au cimetière local.

Les funérailles avaient été confiées au Salon Mortuaire Desjardins sous la direction de Philippe Lavack, directeur général, et de Denis Marcoux.

REMERCIEMENTS

La famille Labelle désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie, soit par leur assistance aux funérailles, les offrandes de messes, les envois de fleurs et de cartes.

Des remerciements particuliers à l'abbé Léo Couture, aux prêtres qui ont concélébré, aux porteurs, à la garde d'honneur. Un merci tout spécial à Sr Agathe et à la chorale pour leur chants si touchants, aux solistes, et à l'organiste.

Nous devons des remerciements sincères à l'abbé L.-P. Jean et aux parents et amis de Sainte-Agathe pour la cérémonie à l'église locale, ainsi qu'au Grand Chevalier, Richard Dorge.

Aux Dames de la Ligue des femmes catholiques, un sincère merci pour leur généreux dévouement.

EMMA DUFORT
(née Lagassé)

Le lundi 17 décembre 1979, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée Mme Emma Dufort, âgée de 81 ans, du foyer Vincent, 200 rue Horace et précédemment de Saint-Norbert.

Les prières ont été récitées le mercredi 19 décembre à 19h30 à la chapelle funéraire Coutu, 156 rue Marion. La messe de Résurrection a été célébrée le jeudi 20 décembre à 14h à l'église catholique romaine de Saint-Norbert. L'enterrement suivit au cimetière de Saint-Norbert.

Mme Dufort a été précédée par son mari Basil Dufort en 1953. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme J. Leclaire (Palmyre) de Saint-Jérome, P.Q.; sept fils, Maurice de Saint-Boniface, Rudolphe de New Castle, N.B., Denis de Québec, P.Q., Aimé de Chateauguay, P.Q., père Camil des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, de Winnipeg, Fernand de Boucherville, P.Q., Paul de Labrador City, Province de Terre-Neuve; 28 petits-enfants ainsi que deux frères, Eugène Lagassé, Wilfred Lagassé, tous les deux de Saint-Adolphe; trois soeurs, Mme X. Gorman (Joséphine) de Winnipeg, Mme E. Dufort (Régina) de Saint-Norbert, Mlle A. Lagassé de Montréal, P.Q., Mme Dufort était membre de la Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert. Les porteurs étaient ses six petits fils.

Si ses amis le désirent ils peuvent envoyer leurs dons aux Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, 228 rue Hamel à Saint-Boniface, R2H 0K6.

La direction des funérailles était confiée au salon funéraire P. Coutu, 156 rue Marion à Saint-Boniface.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures
d'églises
164, boul. Provencher

FORMATION INSTITUTIONNELLE

La Commission d'emploi annonce qu'il y a des vacances dans certains cours (ci-dessous) commençant en janvier et février 1980. Pour être éligible on doit:

a) **avoir au moins 17 ans;**
b) **avoir été hors du système scolaire pour au moins 12 mois; et**
c) **être recommandé par un conseiller en main d'oeuvre.**

Si vous rencontrez toutes ces conditions, la Commission paiera les frais de votre cours, et en plus vous donnera une allocation, le total dépendant de votre état civil.

MÉCANICIEN
Durée: 10 mois
Début: le 4 fév. 1980

COMMIS-DACTYLO
(RECYCLAGE)
Durée: 3 mois
Début: le 2 jan. 1980

ÉLECTRONIQUES
(DOMESTIQUES)
Durée: 10 mois
Début: le 4 fév. 1980

ÉLECTRONIQUES
(INDUSTRIELLES)
Durée: 10 mois
Début: le 4 fév. 1980

TÔLIER
Durée: 5 mois
Début: le 4 fév. 1980

Tous ces cours sont donnés au **Red River Community College**. Pour plus d'information, consultez le **Centre d'Emploi** qui dessert votre région.

À noter que les cours de 10 mois seront interrompus durant juillet et août.

GUSTAVE TURENNE
(Pete)

Après une courte maladie, le 14 décembre 1979 à l'hôpital général de Saint-Boniface est décédé M. Gustave Turenne, âgé de 64 ans, époux bien-aimé de Mme Valérie Turenne, appartement 1 - 693 rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface.

Les prières et messe de funérailles eurent lieu le lundi 17 décembre à 11h à l'église catholique romaine "The Holy Cross", 252 rue Dubuc; le Révérend père F. Michiels officiait. L'enterrement suivit au cimetière de Saint-Boniface.

M. Turenne laisse dans le deuil sa femme Valérie, sa fille Beverly Cleveland de Thompson, Manitoba; quatre petits-enfants: Robert, Raymond, Christopher, Richard; un arrière-petit-fils, Jeremy; ainsi que cinq frères: Joseph, Louis, Robert et Camille, tous de Saint-Boniface, Charles de Richmond, C.B.; quatre soeurs: Mme Theresa Vandaele, Mme Lea Kentzinger, Mme Marie Bellavance, Mme Jacqueline Marcoux, toutes de Saint-Boniface; de nombreux neveux et nièces.

M. Turenne a été employé comme ingénieur mécanicien pour le CNR, retraité en 1975. Il était un membre du "Belgian Club", du "Heather Game and Fish Association and the Flying Fisherman". Il était aussi membre de la Légion Royale canadienne de Norwood et Saint-Boniface, branche no 43, et membre à vie du "Robin Hood Archery Club".

La chapelle funéraire P. Coutu, 156 rue Marion était chargée des funérailles.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

ALOUETTE CAFÉ
427, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Repas complets
LUNDI AU VENDREDI - 7 h à 19h
Propriétaire: Claude Balcaen

LE CLUB
LA VERENDRYE
614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

VIA Rail Canada Inc.

Qualification préalable à la soumission

Nature du travail:

VIA Rail Canada, nouvelle société de la couronne entièrement engagée envers le devenir des services ferroviaires voyageurs, recherche les services d'un consultant ou d'une entreprise de consultants ayant les ressources disponibles pour effectuer à Montréal (Québec) des travaux portant sur tous les aspects de la conception et de la mise en oeuvre d'un programme complet de formation sur le développement du personnel, de manière à établir une nouvelle classification de travail pour les employés de première ligne, c'est-à-dire le personnel affecté aux trains de voyageurs. Ces travaux comporteront une analyse des besoins, l'élaboration de normes de rendement, la conception et la production de tous les logiciels nécessaires.

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, le 9 janvier 1980, à l'adresse ci-dessous.

Tout document concernant la soumission sera fourni sur demande par le Service de l'Exploitation de VIA, à l'adresse suivante:

VIA OUEST, Édifice Wawanesa
191 Broadway, 7e étage, C.P. 897, Winnipeg, Manitoba R3C 3T8
À l'attention de M. W.B. Gunhouse

Pour plus ample information, communiquer avec M. R. DeFreitas au (514) 286-2505 or 2584

VIA

Vendeurs de pesticide et cours d'application

Winnipeg - mercredi - le 16 janvier 1980
Norquay Building Auditorium, 401 avenue York

Brandon - jeudi - le 21 février 1980
Agriculture Extension Centre, 1129 avenue Queens

Dauphin - mardi - le 26 février 1980
Ukrainian Catholic Hall, 101, 11e avenue Sud Ouest

Winnipeg - mercredi - le 12 mars 1980
Norquay Building Auditorium, 401 avenue York

TOUS LES COURS COMMENCENT À 9 HEURES

Les personnes suivantes doivent suivre les cours ci-dessus et passer un texte écrit satisfaisant pour être qualifié pour 1980, comme vendeur de pesticide et obtenir une licence d'application de pesticide.

a) **nouveau vendeurs détaillants de pesticide**
b) **nouveaux applicants de pesticide, à titre commercial**
c) **vendeurs possédant une licence provisoire en 1979**

Les vendeurs possédant leur licence complète ne sont pas obligés de suivre les cours ci-dessus, mais y sont invités.

Plus d'informations peuvent être obtenues en contactant "The Manitoba Department of Agriculture" Entomoly section, au numéro 944-3859.

MANITOBA
DEPARTMENT OF AGRICULTURE

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH ADELARD LABELLE.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 31 janvier 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de décembre 1979.

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

Division Scolaire Rivière Seine No 14

requiert les services d'un

PROFESSEUR

pour le deuxième semestre (février à juin incl.) à l'École Sainte-Anne

Matières à enseigner: Anglais 200, Anglais 300 et Histoire 205.

Veuillez s.v.p. adresser votre demande d'emploi et curriculum vitae;

Le directeur
École Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

"Bien travailler, pour nous, c'est valorisant, quel que soit l'effort demandé".



Suzanne et Martin ont toujours su que le poste de membre d'équipage dans un avion représentait plus qu'un simple "travail". Ils se sont vite aperçus qu'il s'agissait d'une véritable carrière faite de responsabilités, de longues heures de travail et d'éventuelles mutations dans une autre ville. Mais ils savaient aussi qu'ils pourraient relever ce genre de défi. Et ils avaient raison d'être confiants. Ils ont passé trois entrevues, ainsi qu'un programme de formation intensif. Si bien que quelques mois plus tard, ils faisaient partie de cette équipe professionnelle d'hommes et de femmes qui fait notre fierté.

Pour Suzanne et Martin, répondre à nos critères de base ne constituait pas le seul facteur déterminant. Ils présentaient tous deux ces qualités supplémentaires que nous recherchons chez tous nos postulants. C'est-à-dire une personnalité chaleureuse, une apparence soignée, une aisance à parler couramment plus d'une langue et un véritable souci d'assurer le meilleur service aux passagers. De plus, ils ont tous deux montré un sens d'initiative remarquable.

C'est grâce à des gens comme Suzanne et Martin que nous sommes devenus l'une des plus importantes compagnies aériennes au monde. Des gens qui sont satisfaits de leur profession, au point d'être fiers de travailler avec nous.

Si vous pensez qu'une carrière comme membre d'équipage offre le genre de défi et de valorisation que vous recherchez dans un travail, parcourez attentivement la liste des prérequis énumérés ci-dessous. Et ce n'est que si vous pouvez y satisfaire que nous vous demandons de nous écrire, à: Air Canada, Bureau de placement pour le personnel de cabine, C.P. 11,000, Aéroport de Dorval, Qué. H4Y 1B6.

Nous vous ferons parvenir, par retour de courrier, notre brochure et un formulaire de demande d'emploi qui, une fois rempli, nous permettra de mieux vous connaître. Vous pouvez, si vous le voulez, y joindre un curriculum vitae.

- Être citoyen canadien ou immigrant reçu.
- Être un diplômé de cours secondaire ou l'équivalent.
- Avoir travaillé pendant au moins un an, ou avoir suivi des cours post-secondaires pendant au moins un an.
- Être disponible pour toute éventuelle affectation dans une autre ville.
- Être bien soigné de sa personne, jouir d'une bonne santé et être énergique.
- Avoir une bonne vision naturelle, pas moindre que 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Les lentilles cornéennes sont acceptées, à condition que l'acuité visuelle ne soit pas moindre que 6/30 (20/100) pour chaque oeil, avant correction. Prière de consulter votre ophtalmologiste et/ou oculiste pour plus de précision.
- Taille: 158.7 cm (5'2'') à 186.8 cm (6'1'') déchaussé. Poids proportionnel.
- Avoir de l'entregent et pouvoir travailler efficacement, même lors de circonstances difficiles nécessitant un surcroît d'énergie.



DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE

est à la recherche d'un **professeur bilingue** pour **l'Institut Collégial de Somerset** effectif le trois janvier 1980.

Grade VII - Language Arts, Français
Grade X - XI - XII - French

Veuillez adresser votre curriculum vitae et toute autre information au:

Directeur Général
Division Scolaire de La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Téléphone: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083 (soir)

ON DEMANDE

une infirmière licenciée

dans la province du Manitoba, à plein temps ou deux à temps partiel, pour travailler à la

Villa Youville Inc.,

une maison avec statut d'agrément pour personnes du troisième âge, y compris 75 lits de nursing.

Entrée en fonction - janvier 1980.

Salaire dépendant de l'expérience du candidat.

Pour plus de renseignements, s'il-vous-plaît communiquer avec la directrice de nursing en téléphonant au numéro 422-8864 ou en écrivant:

Directrice de Nursing
C.P. 280
208 avenue Centrale
Villa Youville Inc.
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

JASPER PARK LODGE

L'un des plus beaux hôtels de villégiature des Montagnes Rocheuses offre les emplois suivants au cours de la saison 1980:

Caissiers (réception)	Barmen
Caissières	
Commis(es) aux chambres	Chefs de rang
Gouvernantes adjointes	Chefs de parties
Travaux domestiques	
Vérificateur de nuit	Premiers et seconds cuisiniers
Commis(es), comptabilité	Personnel buanderie et nettoyage à sec
Secrétaires	

Nous n'accepterons que les candidats(es) compétents ayant déjà de l'expérience, et pouvant occuper l'un ou l'autre des postes susmentionnés du début d'avril à la fin d'octobre, avec la possibilité de rester en permanence à l'emploi des hôtels du Canadien National. Logement et repas inclus à des taux raisonnables.

Prière d'envoyer curriculum vitae à:

M. Kevin Emblem
Directeur, personnel
Jasper Park Lodge
Jasper, Alberta
T0E 1E0



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIUS JOSEPH TELESPHORE SARRAILLON.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 31 janvier 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de décembre 1979.

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

MANITOBA

CIVIL SERVICE COMMISSION

Emploi offert aux hommes et aux femmes

Transcripteurs-dactylographes avec expérience

Le **"DEPARTMENT OF LEGISLATION"** est à la recherche de transcripteurs-dactylographes avec expérience pour emploi temporaire d'une durée maximum de 6 mois, débutant en janvier 1980 et les années suivantes.

Les personnes intéressées doivent être parfaitement qualifiées et transcripteurs-dactylographes bilingues avec expérience et un minimum de frappe de 60 mots la minute.

L'emploi est temporaire; le travail dépend chaque année de la durée des assemblées législatives.

Compétence en anglais, grammaire française et orthographe, ou expérience préalable en texte et/ou transcription de mots serait un réel avantage. Les titulaires devront travailler en équipe.

Salaire au dessus de $5.00 l'heure.

Envoyez immédiatement votre candidature à:

Civil Service Commission
904-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

NOUVEAU BLOC APPARTEMENT

angle Ritchot et Hamel

Appartements de 1 ou 2 chambres à coucher.
- Disponibles dès maintenant -

Téléphone: 257-2663

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage.

Tél.: 247-4942 ou 489-3461

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

Pourquoi attendre jusqu'au printemps? Vous pouvez dès maintenant jouir du confort à un prix avantageux. Seulement construit depuis un an 1/2 par l'actuel propriétaire, ce joli bungalow a beaucoup à offrir à un prix abordable. Très, très basses taxes. Coût de chauffage que vous ne pouvez pas battre.



Si vous désirez un joli bungalow de 2 chambres à coucher sur beau, grand lot - grande cuisine - chambre supplémentaire au sous-sol - très propre et en très bon état - grand garage - dans SAINT-BONIFACE - nous l'avons. **Appelez maintenant.**

RUE RITCHOT **$40,000**

Excellente maison de famille - 4 chambres à coucher - presque entièrement rénovée. Peut être libre pour le 1er juin.

RUE NOTRE-DAME **$39,900.00**

Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement remodelé, intérieur et extérieur, tapis mur à mur, portes et fenêtres nouvelles; très propre. Belle cour - stationnement pour 2 automobiles.

RUE DES MEURONS **$20,000**

Nous acceptons des offres pour cette propriété. La maison sert présentement pour 2 logis, mais pourrait servir d'habitation à une seule famille.

HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE À TOUS NOS CLIENTS.

Une situation qui mérite d'être rectifiée

Ministère du Tourisme
Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba

Monsieur,

Par la présente, j'aimerais vous faire part d'une situation qui existe depuis déjà longtemps et qui mérite je crois, enfin, d'être rectifiée.

Il existe à environ 64 milles au nord de la ville de Winnipeg à la Baie Traverse au Lac Winnipeg un lieu de villégiature. La population, en très grande majorité francophone, propriétaire des chalets du milieu, y passe naturellement une bonne partie de l'été et parfois quelques jours d'hiver. Ils l'appellent la Plage Albert. C'est un lieu où nous invitons fréquemment les amis et la parenté qui nous viennent d'autres provinces; il est donc, par ce fait même, un attrait touristique.

Le problème réside dans le fait que l'enseigne au bord de la route 59 qui indique l'entrée à la Plage Albert se lit comme suit: ALBERT BEACH (et seulement ça). Je suis à me demander à qui s'adresse ce paneau? Oui, aussi incroyable que cela puisse paraître, il n'y a jamais eu de panneau indicateur français à cet endroit où abondent des francophones depuis tant d'années.

Je comprends que la question de placer une affiche sur le bord d'une autoroute tombe sous la juridiction du ministère de la Voirie. Mais un bureaucrate, voulant déjà éviter la question, m'a référé au ministère du Tourisme. (Permettez-moi de faire le commentaire que c'est un jeu auquel on fait jouer les Francophones assez souvent ici dans l'Ouest du pays).

Pourriez-vous s.v.p. acheminer cette lettre vers quelqu'un qui se verrait en position d'agir pour rectifier la situation. S'il faut une enquête ou une étude de statistique spéciale, je vous en prie, faites-la.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués ainsi que mes meilleurs voeux pour le nouvel an.

Robert André
Citoyen
Saint-Boniface, Manitoba
le 18 décembre 1979
copie: **LA LIBERTÉ**

Deux commentaires

M. le rédacteur,

Bravo! M. Forest. Lorsqu'il s'était présenté à la direction de la Société franco-manitobaine et qu'il avait perdu, j'avais dit à ce moment là que M. Forest n'avait besoin de personne pour se tenir debout. Il passera certainement à l'histoire. M. Lyon aussi. J'espère d'une manière positive, après 90 ans d'injustice, l'histoire ne sera pas finie. Au Québec, cela a pris deux ans et demi pour avoir des réactions. C'est providentiel que M. Lévesque fut là à ce temps là. Je me demande quelle aurait été la réponse des juges, s'il en aurait été autrement?

Nous avons eu toutes sortes de nouvelles, même des "Vaisseaux brûlés?" qui font couler beaucoup d'encre et qui ne "calent" pas. Monsieur, vous écrivez en troisième ligne de votre entête "Athlète de Dieu", un véritable athlète du sport ou autre, c'est ce qu'il faut faire pour réussir, même se renoncer. Et lui, vous dites qu'il est un "Athlète de Dieu", mais alors, il nous dépasse tous. N'oubliez pas dans vos prières, M. le rédacteur, qu'il n'y aurait pas de journal "**LA LIBERTÉ**", et je crois même qu'il n'y aurait plus de Franco-Manitobains s'il n'eut été des prêtres, même avec tous leurs défauts.

Bien à vous,

Léonard Robidoux
Otterburne, Manitoba
le 18 décembre 1979

Une messe de minuit à la chandelle à La Salle

À 23h30, l'église était plus que comble lorsque le courant a été coupé. Avec une demi-heure de retard, le temps de s'organiser, les chants de Noël débutèrent sans musique - à la lueur de la chandelle - sous l'habile direction de Marcien Ferland et de Claudette Rochon. Même sans musique, les chants furent magnifiques. À minuit quinze, ce fut l'entrée solennelle de l'abbé Florent Labonté accompagné de M. et Mme Marcel Lagacé et d'une vingtaine d'enfants de choeur. La petite Dawn Elke porta l'enfant Jésus jusqu'à la crèche.

Après l'homélie, Ron Elke, époux de Thérèse Novak fit sa profession de foi dans l'église catholique et reçut sa première communion - tous manifestèrent leur joie par de vibrants applaudissements.

Tout a vraiment bien tourné - vraiment tous, tant catholiques que protestants - ont aimé cette expérience d'une messe de minuit à la chandelle et plusieurs désirent renouveler cette expérience.

Je tiens à féliciter la chorale, l'organiste qui au lieu d'être à l'orgue, tenait une lampe de poche pour éclairer les chantres.

Félicitations aussi à l'assistance qui observa une très grande discipline. Merci aux lecteur et lectrice. Merci à ceux qui m'ont aidé à donner la communion. Merci aux enfants de choeur, à tous et à chacun!

J'en profite pour souhaiter pour la première fois à mes paroissiens une bonne, heureuse et sainte année 1980.

Florent Labonté
La Salle, Manitoba
le 27 décembre 1979

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

GÉNIES EN HERBE

vendredi 11 janvier à 19h30



L'équipe de **Saint-Claude** affrontera celle du **Collège de Saint-Boniface**.

Meneur de jeu: PIERRE D'AUTEUIL
Réalisatrice: MARIE BENOIST-MARTIN



Des souvenirs qui nous suivent au delà de la mort

Chers Annette Painchaud et Georges Paquin,

Je viens ici m'entretenir avec vous dans le plus profond de mon coeur.

Vous vous souvenez de ces années 50, où ensemble nous présentions des récitals pour ténor, baryton et pianiste. Nous chantions entre autres le fameux duo des "Pêcheurs de perles" de Bizet: Oui, c'est elle, la déesse... (Sachez que j'ai encore des enregistrements de quelques-unes de nos exécutions). Quels plaisirs nous avons eus! Ce sont parmi nos plus chauds souvenirs. Ces mêmes souvenirs qui nous suivent au-delà de la mort. Et cela vous le savez maintenant. (Les activités de vos âmes là-haut sont aussi réelles que les bobines enregistrées sur ma table en ce moment).

Vous avez été bénis. Vous saviez depuis votre enfance que la vie est chose sérieuse. Et la mort, cet inévitable départ. C'est tout de même la plus précieuse des certitudes de la vie, que de savoir où l'on va en partant. Nous avons toujours été, vous et moi, des croyants fidèles. La foi chrétienne nous remplit - hier comme aujourd'hui. Vous êtes partis, et c'est encore elle qui nous unit vitalement. Vous voilà, deux sur trois, à avoir franchi le seuil de la maison du Père. Dois-je me trouver bien malheureux, moi, de rester seul ici? Ou plutôt heureux de vous savoir, vous, déjà là-haut? Heureux, oui. Et même, si je vous remerciais d'avance pour ce que vous ferez pour nous, nous tous qui vous connaissons et qui vous reverrons.

Je ne serai pas plus long, omettant à regret de m'entretenir avec vous sur tant de questions, les seules importantes, touchant la vérité, la beauté, la grandeur du Christianisme. Touchant aussi toutes ces réalités merveilleuses de la dogmatique catholique: le corps mystique, l'Église que nous sommes, l'Eucharistie, le pardon des péchés, la résurrection des corps, la Vierge Marie...

Chers Annette et Georges, je vous embrasse dans l'espérance et l'amour de Jésus. (Mais, vous êtes là, tout près de l'autre côté du mince rideau qui nous sépare de l'invisible, pour quelques années encore seulement. Puis nous serons tous ensemble, pour l'éternité).

À vos parents et amis, tout particulièrement à ton épouse, Georges, je veux communiquer en guise de consolation terrestre ces quelques réflexions que nous avons faites ensemble et destinées à resserrer entre nous tous les liens vivants de la Présence et de l'Attente de la Grande Réunion.

Léo A. Brodeur
Sherbrooke, Québec
le 2 décembre 1979

Congrès de mise en candidature

Le candidat néo-démocrate de la circonscription électorale de Saint-Boniface à l'élection du 18 février sera choisi à l'occasion d'un congrès de mise en candidature le jeudi 3 janvier, à 20h, à l'hôtel Dakota, 1105 chemin St. Mary's, à Saint-Vital.

Par ailleurs, on sait que le Parti Libéral a déjà choisi son candidat, en la personne de M. Robert Bockstael qui avait remporté le siège de la circonscription aux élections du 22 mai dernier. Quant au Parti Conservateur, on ne sait pas encore qui le représentera dans la course du mois prochain.

La goutte qui fait renverser le vase

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur-en-chef
LA LIBERTÉ
Case postale 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Monsieur le rédacteur,

L'article intitulé "Opération dépistage: chercher les parents francophones", paru dans votre édition du 20 décembre dernier est la goutte qui fait renverser le verre!

La Fédération provinciale des Comités de parents a réussi à obtenir des fonds pour embaucher une personne dont le rôle sera "d'établir le compte des enfants âgés de 5 ans maximum susceptibles de fréquenter l'école française". C'est à se demander si présentement il n'y a pas concurrence entre nos organismes qui ont un mandat provincial à savoir lequel aura le plus d'employés. La F.P.C.P. vient de réaliser que les inscriptions à l'école française sont à la baisse. C'est un indice fort inquiétant en effet pour ces organismes qui se sont toujours définis comme "chien de garde" de l'école française et qui ont tout misé sur des statistiques, y compris leur raison d'être. La Société franco-manitobaine, les éducateurs franco-manitobains, l'Association des commissaires d'école de langue française ne devraient pas tarder maintenant à faire à leur tour leur déclaration fracassante à ce sujet.

Que la survie de la langue française au Manitoba repose en grande partie sur les petits d'âge préscolaire n'est pas un principe émis par la F.P.C.P. ni par aucun des organismes politiques ou culturels franco-manitobains. Lorsque Mme Ragault fonda Les Heures Claires en 1937, elle réalisait l'importance qui devait être accordée aux petits d'âge préscolaire si on voulait assurer une quelconque survie de la langue française au Manitoba.

Pour contrecarrer l'anglicisation

La mise sur pied de projets d'éducation préscolaire au Manitoba français est due entièrement à l'initiative d'un petit groupe de parents convaincus du fait que pour contrecarrer l'anglicisation chez leur enfant, il fallait intervenir bien avant que leur petit atteigne l'âge scolaire.

À Winnipeg, il n'y a pas de quartier homogène francophone, et dans les centres où se retrouve le plus grand nombre de Franco-Manitobains, il y a même de moins en moins de rues homogènes francophones... Les premiers compagnons de jeux de bon nombre de petits Franco-Manitobains, pour ne pas dire la majorité, sont unilingues anglophones. Cette phase de socialisation chez l'enfant correspond à celle de l'apprentissage du langage. La nécessité d'offrir aux enfants francophones l'occasion de s'amuser entre eux et de vivre d'autres expériences - à l'extérieur du foyer, dans un lieu où leur langue maternelle soit valorisée - a donné lieu à la formation du mouvement des Mini-francophones en 1971 et maintenant sous l'égide de la Société franco-manitobaine.

Après un certain temps, quelques mères qui participaient aux Mini-francophones ont constaté le besoin d'un autre genre de service pour leur enfant. Elles pensaient en terme de regroupement selon l'âge, de rencontres plus fréquentes, d'un programme plus structuré qui favoriserait l'épanouissement total de leur enfant, en plus de lui offrir des compagnons francophones. En 1973, trois maternelles pour les petits de trois et quatre ans ouvraient leurs portes et l'année suivante, une quatrième s'ajoutait au nombre, toutes situées dans des centres francophones de la région métropolitaine.

Un document qui accumule la poussière sur les étagères

Conscients des limites que comportent de tels projets privés qui subsistent uniquement grâce à la ténacité et aux ressources des parents concernés, des représentants de chaque prématernelle se réunissaient en 1975 pour définir les besoins des Franco-Manitobains en ce qui concerne l'éducation préscolaire. Ce groupe se nommait Le Comité d'étude sur l'éducation préscolaire française au Manitoba. Le bureau de l'éducation française du ministère de l'éducation défraya les honoraires de deux personnes-ressources, dont une consultante à la recherche, pour participer à cette étude qui se termina en juin 1975. (Ce document, encore très valable aujourd'hui, accumule la poussière sur les étagères de nos organismes culturels comme le démontre très bien les propos du directeur de la F.P.C.P.) L'étude terminée, le Comité prit alors le nom de Comité central pour l'éducation préscolaire française au Manitoba et au cours des deux années qui suivirent tint des réunions régulières pour trouver les moyens de combler les lacunes qui empêchent l'évolution de ce mouvement.

Ayant obtenu moins que rien des dirigeants culturels franco-manitobains, le Comité cessa ses activités en 1977. Il n'avait pas les ressources nécessaires pour accomplir la tâche qui se dressait devant lui. Chacune des personnes impliquées bénévolement dans ce Comité faisait également partie du comité de parents d'une prématernelle. Elles décidèrent de concentrer leurs énergies à la gérance de leur prématernelle respective. MM. les dirigeants culturels, les Heures Claires, les Mini-francophones, les prématernelles et même une garderie française, Le P'tit Bonheur existent et ce n'est pas grâce à vous. Chacun de ces organismes ont comme clientèle des candidats futurs pour l'école française et sont un appui tangible aux parents franco-manitobains.

Que savez-vous, MM. les dirigeants culturels des heures consacrées par des mères de famille pour créer une ambiance française autour des leurs, que ce soit en organisant des cours de natation en français pour leur petit ou je ne sais quoi encore? Les parents franco-manitobains n'ont pas besoin d'être "dépistés". Ils existent, ils essaient d'élever leurs enfants en français du mieux qu'ils peuvent. Que faites-vous concrètement pour alléger cette tâche qui devient de plus en plus difficile? Ce qui vous importe, c'est qu'à votre question "Dans quelle école comptez-vous placer vos jeunes?", ces parents vous répondent qu'ils les inscriront à une école française. Vos statistiques ont alors belle allure et vous pouvez justifier le salaire d'une personne chargée de "dépistage".

Selon quels critères d'embauche?

Je m'oppose carrément à l'embauche d'une personne à plein temps par la F.P.C.P. pour compter le nombre d'enfants franco-manitobains d'âge préscolaire. Ces quelques $20,000.00 que la Fédération a su se faire octroyer pour le mouvement préscolaire doivent être investis là où ils sont dûs et non dans le salaire d'un employé. Quels ont été les critères d'embauche qui ont guidé la Fédération dans le choix d'un candidat: un ex-agent de développement politique (qui veut dire quoi, de fait?) à la Société franco-manitobaine. À mon avis, ce n'est pas là un critère pour en faire du jour au lendemain un "expert" dans le domaine préscolaire au Manitoba français.

Quel affront pour toutes les personnes impliquées bénévolement dans le mouvement préscolaire. Les organismes préscolaires sont en mesure de boucler plus ou moins leur budget d'opération, par contre, ils ont un urgent besoin de matériel pour leur permettre de mener à bonne fin leur programme. Ils bénéficieraient grandement d'une fraction de cet argent que la Fédération dépensera en salaire, pour obtenir de l'information déjà disponible dans les dossiers des divisions scolaires ou encore à Statistiques Canada.

Quel affront pour les parents franco-manitobains de se faire dire encore une fois "qu'ils devront prendre leurs responsabilités". Qu'attendent nos dirigeants culturels pour mettre en pratique ce qu'ils prêchent si bien? Quel exemple sèment-ils en agissant comme si l'important est ce qui est bien payé! De tels propos sont tenus de plus en plus dans les salons et autour des tables de cuisine; il est grand temps que quelqu'un ose les dire ouvertement.

À l'instar du Centre culturel franco-manitobain qui vient de créer un précédent dans cette communauté en acceptant de parrainer Le P'tit Bonheur, j'incite les dirigeants culturels franco-manitobains à descendre de leur tour d'ivoire, à se relever les manches et travailler d'arrache-pied à des projets concrets qui répondent réellement aux besoins culturels des Franco-Manitobains, et surtout de mettre fin à leur arrogance vis-à-vis de tout ce qui s'est fait et de tout ce qui se fait **bénévolement** dans cette communauté.

Bien à vous,

Bernadette L. Hébert
Épouse, mère de famille et bénévole
Saint-Boniface, Manitoba

le 27 décembre 1979

Une opinion sur "Animagerie"

Le gérant
Station CBWFT

Monsieur,

Je prends ce moment pour exprimer mon opinion du programme "Animagerie". J'observais aujourd'hui mes deux enfants d'âges préscolaires et je remarquais comment ils étaient attentifs au programme "Romper Room", sur le réseau anglais. Ceci fini, on reprit CBWFT et le programme "Animagerie ". Au début, les enfants étaient intéressés car il y avait un beau décor, une animatrice attrayante et un ourson 'Koala'. Cependant, l'intérêt ne dura pas longtemps et on a vu pourquoi. D'abord la scène ne changea pas du tout durant le programme et, secondement, le langage devint trop lourd pour que ces petits puissent le digérer. C'était pour la plupart du temps un dialogue de mots et de termes, lesquels, je suis sûr ne sont employés que par des adultes ou, du moins, par des enfants beaucoup plus âgés.

Alors, l'observation que je voudrais faire ici est que vous perdez votre temps et notre argent quand vous mettez de tels programmes sur les ondes. Si vous ne pouvez pas montrer des programmes d'enfants qui les intéressent, n'en mettez pas du tout. Ceux qui réalisent ces programmes devront apprendre qu'il faut se mettre au niveau des enfants pour pouvoir garder leur intérêt. Ils feraient mieux de prendre leur leçon du programme "Sesame Street" qui jouit d'une popularité universelle.

Et ce qui me poussa a écrire cette lettre c'était de voir comment mes deux petites filles, après quelques minutes d'Animagerie et une demi heure de Romper Room, retournèrent à leurs jouets et se mirent à converser - en anglais monsieur!!!

Denis Robert
Winnipeg, Manitoba

le 7 novembre 1979

c.c.: Le Rédacteur, **LA LIBERTÉ**

GNR CAMPING WORLD
Tél.: 233-4478
1370, chemin Dugald
"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"
- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach; Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird.
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

OBEE'S
Bains de vapeur
NOUVELLEMENT DÉCORÉ
- vapeur sèche et vapeur mouillée
- "oak leaf" massage
- salle privée et vestiaires avec clefs
- massages
- nouvelle salle de télévision
- diffusion de musique disco
- prix spéciaux pour étudiants
- "food bar" complet

OUVERT 24 HEURES
203, rue McGregor
Téléphone: 586-7594
Jack OBEE, manager

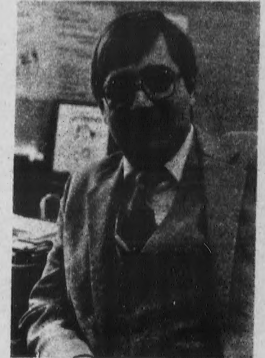
Mister DAN'S MEN'S WEAR LTD.
844 Chemin St.Mary's 257-0220
HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi et mercredi: 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h 00
Samedi: 9 h 30 à 17 h 00
DANIEL ET DENISE REMILLARD

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Un nouvel agent à la S.F.M.



M. Ronald Bisson

La directrice générale de **La Société franco-manitobaine, Madame Marie Jubinville**, est heureuse d'annoncer la nomination de **Monsieur Ronald Bisson** au poste d'agent de planification et de recherche.

Natif de La Broquerie, Ronald a fait sa scolarité à La Broquerie, à Sainte-Anne, au Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface, et au Collège universitaire de Saint-Boniface où il obtint un baccalauréat-ès-arts et un brevet d'enseignement. Il a enseigné à Somerset, à Holy Cross et à Transcona. Ronald a également oeuvré au sein du Bureau de l'éducation française pendant deux ans comme agent de développement pédagogique et comme agent de développement de l'éducation française. Depuis juillet 1978, Ronald était représentant à la distribution pour l'Office national du film du Canada à Winnipeg.

Ronald a débuté ses fonctions à la S.F.M. le 2 janvier 1980.

ANNONCES

Association des Scouts du Canada

District de la Rivière-Rouge, Manitoba

583, av. Gertrude
Winnipeg, Manitoba R3L 0M9
(204) 233-4324

demande de coordonnateur scout

FONCTIONS:

- Agent de développement relatif au scoutisme à travers le Manitoba.
- Coordonnateur de projet scout.
- Conseiller auprès des bénévoles à l'animation.
- Agent de liaison avec les autres organismes francophones.
- Assurer la préparation des budgets, des prévisions budgétaires et des rapports financiers.
- Assurer un bon fonctionnement du bureau provincial.
- Assurer des visites auprès des groupes et des unités et ratifier aux besoins.
- Assurer la communication entre les représentants, entre l'administration et l'animation.
- Accomplir toutes autres tâches qui lui sont confiées.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES:

- une expérience en gestion
- une expérience en animation sociale et des capacités de travailler avec des bénévoles.
- une connaissance de la langue française parlée et écrite.
- un esprit de travail d'équipe.
- personne avenante et dynamique.

SALAIRE: négociable

Entrée en fonction le plus tôt possible.

Date finale pour faire parvenir votre demande d'emploi le ou avant le 11 janvier 1980.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Une journée organisée pour les femmes et les hommes franco-manitobains

le 26 janvier 1980
au Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
(entrée rue Aulneau)

LES ATELIERS

I. **LA FEMME FACE AU TRAVAIL NON-TRADITIONNEL**
(animé par Gilbert Proteau)

Les possibilités qu'ont les femmes de s'intégrer au monde du travail traditionnellement réservé aux hommes et les difficultés qu'elles rencontrent.

II. **LA FEMME CÉLIBATAIRE**
(animé par Jacqueline Blay)

Quelle est la place de la femme célibataire dans une société axée sur le couple?

III. **LE VIOL**
(animé par une représentante du "Rape Crisis Center")

Discussion sur les mythes et les réalités du viol à partir du visionnement d'un film.

IV. **LA FEMME ET L'AFFIRMATION DE SOI**
(animé par Lucille Druwé, Solange Marchildon et Docteur Léonne Valois)

Un atelier à la fois théorique et pratique qui traitera de l'importance de l'affirmation de soi pour une meilleure santé mentale.

V. **LA FEMME ET L'ÉGLISE**
(animé par Mimi Bohémier)

Discussion portant sur le rôle de la femme dans l'église contemporaine.

Une autre activité organisée par la S.F.M.

Pré-inscription

Nom: .... **Téléphone:** ....

Adresse: .... **Code postal:** ....

....

....

Frais d'inscription: $3.00

ATELIERS: Vous avez le choix de participer à **deux** ateliers - un en matinée et un en après-midi. Prière de **cocher** les **deux** ateliers qui vous intéressent.

.... 1 La femme et le travail non-traditionnel

.... 2 La femme célibataire

.... 3 Le viol

.... 4 La femme et l'affirmation de soi

.... 5 La femme et l'église (en matinée seulement)

DÎNER: Vous pouvez acheter le dîner sur les lieux **à vos frais.** Vous êtes libre aussi d'amener votre dîner avec vous. Si vous prévoyez **acheter** votre dîner au Collège, prière de cocher ....

GARDERIE: Il y aura un service de garderie à partir de 9h (gratuit) pour enfants de 2 à 5 ans (prière d'amener le dîner de votre enfant). Si vous prévoyez l'utiliser, prière de cocher ....

Nombre d'enfant .... Âge des enfants ....

Veuillez retourner cette feuille d'inscription ainsi que votre chèque de $3.00 avant le 15 janvier 1980 à:

Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Prière de faire votre chèque au nom de la Société franco-manitobaine.